



THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion

**Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le
30 septembre 2024**

TABLE DES MATIÈRES

APERÇU	4
Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.	4
Section 2 – Faits saillants du T3 2024	4
RÉSULTATS FINANCIERS	5
Section 3 – Résultats d'exploitation	5
SITUATION FINANCIÈRE	16
Section 4 – Bilans consolidés	16
Section 5 – Situation de trésorerie, sources de financement et flux de trésorerie	20
Section 6 – Information sectorielle	24
Section 7 – Principales informations financières trimestrielles	26
Section 8 – Résultats financiers en devises constantes	28
STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS	30
Section 9 – Produits	30
Section 10 – Prêts et placements stratégiques	37
GESTION DES RISQUES	40
Section 11 – Gestion des risques	40
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	40
Section 12 – Engagements	40
Section 13 – Données sur les actions en circulation	41
Section 14 – Principales estimations et hypothèses comptables	42
Section 15 – Mesures non conformes aux PCGR	43
Section 16 – Contrôles et procédures de communication de l'information	46
Section 17 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)	47
GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS	48

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et les notes complémentaires pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 et avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion du rapport annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de Knight au 30 septembre 2024 et pour le trimestre et la période de neuf mois clos à cette date ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*.

Tous les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception du nombre d'actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers. Un écart positif représente un effet positif sur le résultat net, tandis qu'un écart négatif représente un effet négatif sur le résultat net. Les variations en pourcentage sont présentées en valeurs absolues.

Un glossaire des abréviations utilisées dans le présent rapport de gestion est disponible à la section *Glossaire des abréviations*.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 6 novembre 2024. De plus amples renseignements sur Thérapeutique Knight inc., y compris la notice annuelle, sont disponibles sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la dernière notice annuelle de la Société, lesquels se trouvent sur le site de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

APERÇU

Section 1 – À propos de Thérapeutique Knight inc.

Thérapeutique Knight inc. est une société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, qui est inscrite à la Bourse de Toronto, sous le symbole « GUD ». La Société exerce des activités au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger, et ces activités consistent en ce qui suit :

- Développement, acquisition, achat et vente de droits sous licence, fabrication, commercialisation et distribution de produits pharmaceutiques au Canada, en Amérique latine et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Financement d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans le but de renforcer les liens au sein de ce secteur et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Investissement dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui pourrait lui conférer un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger.
- Mise au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

Section 2 – Faits saillants du T3 2024

Résultats financiers

- Produits des activités ordinaires de 92 263 \$, une augmentation de 10 763 \$, ou 13 %, ou de 13 801 \$, ou 18 %, en devises constantes¹, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation s'explique par la croissance de nos principaux produits promus, contrebalancée en partie par la diminution de nos produits à maturité.
- Marge brute de 45 017 \$, ou 49 % des produits des activités ordinaires, en comparaison à une marge brute de 40 182 \$, ou 49 %, des produits des activités ordinaires pour la période correspondante de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté de 13 454 \$, en baisse de 2 058 \$, ou 13 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.
- BAIIA ajusté par action¹ de 0,13 \$, en baisse de 0,02 \$, ou 10 %, comparativement à celui de la période correspondante de l'exercice précédent imputable aux investissements dans nos produits nouvellement mis en marché et notre portefeuille de produits en développement.
- Résultat net de 85 \$, en comparaison de 9 588 \$ à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 5 016 \$, comparativement à 15 166 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Développements d'entreprise

- Achat de 437 500 actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA de Knight à un prix moyen de 5,65 \$ pour une contrepartie en trésorerie totale de 2 474 \$.

Événements postérieurs à la fin du trimestre

- Obtention de l'approbation réglementaire pour Minjuvi® (tafasitamab) au Mexique.
- Comptabilisation au T3 de 2024 dans les autres éléments du résultat global d'un profit latent de 14 412 \$ sur nos actions détenues dans Synergy attribuable au PAPE réalisé par celle-ci en octobre 2024.

¹ Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté par action et les produits des activités ordinaires en devises constantes sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

RÉSULTATS FINANCIERS

Section 3 – Résultats d'exploitation

Hyperinflation

La Société applique la norme IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* (« IAS 29 »), car les filiales de la Société en Argentine emploient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation. Une fois les effets de la conversion pris en compte, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture du mois. La Société a retraité les produits et les charges d'exploitation de chacun des mois suivants des trimestres et périodes de neuf mois clos les 30 septembre en utilisant les indices de prix généraux suivants :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
2024	1,67	1,48	1,33	1,22	1,17	1,12	1,08	1,04	1,00
2023	1,92	1,80	1,67	1,54	1,43	1,35	1,27	1,13	1,00

Taux de change

La Société comptabilise ses transactions et ses soldes dans les monnaies fonctionnelles respectives de ses filiales. En général, pour les filiales d'Amérique latine, la monnaie fonctionnelle est la monnaie locale du pays où l'entité exerce ses activités. Le taux de change utilisé pour convertir une transaction libellée en monnaie étrangère en monnaie fonctionnelle est le taux de change en vigueur à la date de la transaction. En outre, en ce qui concerne toutes les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le \$ CA au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les comptes de résultat respectifs sont convertis aux cours de change moyens de la période.

Les variations des taux de change des devises d'Amérique latine influencent les résultats de la Société de deux façons :

- i. Incidence liée aux transactions : Certains achats de produits et certaines charges d'exploitation sont libellés en devises (principalement en \$ US, et CHF).
- ii. Incidence liée à la conversion : Conversion des résultats d'exploitation en monnaie fonctionnelle locale d'Amérique latine en monnaie de présentation, soit en \$ CA.

Pour de plus amples renseignements sur les taux de change utilisés pour la conversion de certaines devises d'Amérique latine en dollars canadiens, se reporter à la section 7, *Principales informations financières trimestrielles*.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3.1 Compte de résultat consolidé

	T3-24	T3-23	Variation		CUM-24	CUM-23	Variation	
			\$	%			\$	%
Produits des activités ordinaires	92 263	81 500	10 763	13 %	274 440	254 002	20 438	8 %
Coût des produits vendus	47 246	41 318	(5 928)	14 %	140 387	135 565	(4 822)	4 %
Marge brute	45 017	40 182	4 835	12 %	134 053	118 437	15 616	13 %
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>49 %</i>	<i>49 %</i>			<i>49 %</i>	<i>47 %</i>		
Charges								
Ventes et commercialisation	13 372	11 924	(1 448)	12 %	39 285	35 463	(3 822)	11 %
Charges administratives	12 110	11 080	(1 030)	9 %	34 747	29 305	(5 442)	19 %
Recherche et développement	5 153	4 768	(385)	8 %	15 939	13 291	(2 648)	20 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 179	11 480	301	3 %	33 725	33 925	200	1 %
Résultat d'exploitation	3 203	930	2 273	244 %	10 357	6 453	3 904	60 %
Produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti	(2 458)	(2 024)	434	21 %	(6 554)	(6 218)	336	5 %
Autres produits d'intérêts	(65)	(1 031)	(966)	94 %	(1 194)	(3 276)	(2 082)	64 %
Charge d'intérêts	1 915	2 603	688	26 %	6 776	8 398	1 622	19 %
Autres produits	(795)	(1 907)	(1 112)	58 %	(1 006)	(2 123)	(1 117)	53 %
Perte nette (profit net) sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	2 820	(5 562)	(8 382)	151 %	19 752	2 346	(17 406)	742 %
Perte de change	2 326	1 317	(1 009)	77 %	5 934	6 162	228	4 %
Profit lié à l'hyperinflation	(1 148)	(1 364)	(216)	16 %	(7 528)	(3 000)	4 528	151 %
Résultat net avant impôts sur le résultat	608	8 898	(8 290)	93 %	(5 823)	4 164	(9 987)	240 %
Impôt sur le résultat								
Exigible	1 862	1 112	(750)	67 %	4 776	3 251	(1 525)	47 %
Différé	(1 339)	(1 802)	(463)	26 %	(4 196)	(6 578)	(2 382)	36 %
Charge (recouvrement) d'impôt	523	(690)	(1 213)	176 %	580	(3 327)	(3 907)	117 %
Résultat net de la période	85	9 588	(9 503)	99 %	(6 403)	7 491	(13 894)	185 %
Résultat net de base et dilué par action	—	0,09	(0,09)	100 %	(0,06)	0,07	(0,13)	186 %

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

3.2 Principaux résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29¹

	T3-24	T3-23	Variation		CUM-24	CUM-23	Variation	
			\$	%			\$	%
Produits des activités ordinaires	91 430	81 669	9 761	12 %	271 346	254 736	16 610	7 %
Coût des produits vendus	48 234	39 548	8 686	22 %	142 173	130 985	11 188	9 %
Marge brute	43 196	42 121	1 075	3 %	129 173	123 751	5 422	4 %
<i>Marge brute (en %)</i>	47 %	52 %			48 %	49 %		
Charges								
Ventes et commercialisation	13 197	11 937	1 260	11 %	38 658	35 635	3 023	8 %
Charges administratives	11 922	11 009	913	8 %	33 711	29 084	4 627	16 %
Recherche et développement	5 372	4 651	721	16 %	15 789	13 376	2 413	18 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 161	11 475	(314)	3 %	33 707	33 789	(82)	— %
Résultat d'exploitation	1 544	3 049	(1 505)	49 %	7 308	11 867	(4 559)	38 %
BAIIA¹	13 330	15 512	(2 182)	14 %	42 560	48 018	(5 458)	11 %
BAIIA ajusté¹	13 454	15 512	(2 058)	13 %	42 787	48 018	(5 231)	11 %
BAIIA ajusté par action¹	0,13	0,15	(0,02)	10 %	0,42	0,46	(0,04)	7 %

¹ Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires ¹	Domaines thérapeutiques	Variation				Variation			
		T3-24	T3-23	\$	%	CUM-24	CUM-23	\$	%
	Oncologie/hématologie	36 821	31 336	5 485	18 %	103 288	88 363	14 925	17 %
	Maladies infectieuses	33 827	29 195	4 632	16 %	109 713	105 739	3 974	4 %
	Autres domaines thérapeutiques spécialisés	20 782	21 138	(356)	2 %	58 345	60 634	(2 289)	4 %
	Total	91 430	81 669	9 761	12 %	271 346	254 736	16 610	7 %

¹ Compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 9 761 \$, ou 12 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 16 610 \$, ou 7 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. En devises constantes¹, les produits des activités ordinaires ont augmenté de respectivement 13 801 \$, ou 18 %, et de 17 058 \$, ou 7 %, pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024.

L'augmentation des produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation, s'explique comme suit :

Oncologie/hématologie

T3-24 par rapport au T3-23

- Le portefeuille d'oncologie/hématologie a connu une augmentation de 5,485 \$, ou 18 %, ou de 6 729 \$, ou 22 %, en devises constantes¹, ce qui s'explique surtout par la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Akynzeo® et Trelstar®, ainsi que par le lancement de Minjuvi® au Brésil.
- De plus, au T3-24, un concurrent au Brésil a lancé un produit générique et un produit générique de marque de Lenvima®. Knight et Eisai collaborent pour conserver l'exclusivité commerciale de Lenvima® au Brésil. Même si nous continuons à concurrencer de nouveaux produits génériques, leur introduction augmentera la pression provenant de nos concurrents et aura une incidence négative sur les ventes et les marges futures de Lenvima® au Brésil.

CUM-24 par rapport au CUM-23

- Le portefeuille d'oncologie/hématologie a connu une augmentation de 14 925 \$, ou 17 %. Nos produits promus et ceux récemment mis en marché, soit Lenvima®, Akynzeo®, Trelstar® et Minjuvi®, ont connu une croissance de 17 924 \$, ou 20 %. Cette croissance a été contrebalancée en partie par une baisse d'environ 3 000 \$ des produits des activités ordinaires tirés de nos produits à maturité et de produits génériques de marque en raison de leur cycle de vie ainsi que l'arrivée sur le marché de nouveaux concurrents.

Maladies infectieuses

T3-24 par rapport au T3-23

- Le portefeuille de produits contre les maladies infectieuses a connu une augmentation de 4 632 \$, ou 16 %, ou de 6 572 \$, ou 24 %, en devises constantes¹ en raison principalement du calendrier des commandes d'AmBisome® dans le cadre du contrat intervenu avec le ministère de la Santé du Brésil (le « MSB ») et de la croissance de nos principaux produits promus, y compris Cresemba®, contrebalancée en partie par une diminution de la demande d'Impavido®. Au T3-24, la Société a effectué des livraisons d'AmBisome® totalisant 6 700 \$ au MSB, comparativement à un montant de néant au T3-23.

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8, Résultats financiers en devises constantes et à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Contrat MSB

En décembre 2022, la Société a signé un contrat avec le MSB avisant AmBisome® (le « contrat MSB 2022 »). Les livraisons de Knight se sont élevées à 34 600 \$ aux termes du contrat MSB 2022 et se détaillaient comme suit : 7 000 \$ en 2022, 25 200 \$ en 2023 (2 400 \$ au T1-23, 18 000 \$ au T2-23 et 4 800 \$ au T4-23) et 2 400 \$ au T1-24. En décembre 2023, Knight a signé un nouveau contrat avec le MSB (le « contrat MSB 2024 »), et les livraisons se sont élevées à 24 800 \$ et se détaillaient comme suit : 6 800 \$ au T1-24, 8 900 \$ au T2-24 et 6 700 \$ au T3-24. Les ventes d'AmBisome® aux termes du MSB ont totalisé respectivement 6 700 \$ et 24 800 \$ au T3-24 et au CUM-24.

Autres domaines thérapeutiques spécialisés

T3-24 par rapport au T3-23

- Le portefeuille de produits pour d'autres domaines thérapeutiques spécialisés a diminué de 356 \$, ou 2 %. Il n'y a pas eu d'écart important.

CUM-24 par rapport au CUM-23

- Le portefeuille de produits pour d'autres domaines thérapeutiques spécialisés a diminué de 2 289 \$, ou 4 %, en raison surtout du calendrier de vente de certains produits et d'une baisse des produits des activités ordinaires tirés de nos produits à maturité et de produits génériques de marque en raison de leur cycle de vie. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la mise en marché d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Tous les produits pharmaceutiques vendus par Knight sont classés comme produits novateurs ou comme produits BGx. Voici une description de chaque portefeuille :

Portefeuille de produits novateurs : Ce portefeuille est composé de produits pharmaceutiques comprenant des molécules innovantes. Il comprend également des produits sous licence tels que Lenvima®, Cresemba®, Halaven®, Trelstar®, Akynzeo®, AmBisome®, Minjuvi® et Imvexxy®, ainsi que des produits détenus (ou partiellement détenus) par Knight tels qu'Exelon® et Impavido®. Les catégories du portefeuille sont les suivantes :

- Produits novateurs – promus : Produits pour lesquels la Société doit investir dans les activités commerciales, telles la promotion par la force de vente et les activités médicales.
- Produits novateurs – à maturité : Produits nécessitant moins d'activités promotionnelles ou ayant atteint leur plein potentiel sur le marché.
- Produits novateurs – abandonnés : Produits que la Société a cessé de commercialiser ou qu'elle est en voie d'abandonner.

Portefeuille de produits BGx : Ce portefeuille est composé de produits génériques de marque qui sont équivalents sur le plan pharmaceutique à une molécule innovante. Les produits génériques de marque reçoivent un nom de marque pour les différencier des produits génériques ordinaires ou d'autres produits génériques de marque. Le portefeuille de produits génériques de marque de la Société est principalement composé de produits fabriqués dans nos installations en Argentine aux fins de commercialisation en Argentine et dans le reste de l'Amérique latine (sauf au Brésil et au Mexique). Les catégories du portefeuille sont les suivantes :

- Produits BGx – nouvellement mis en marché : Produits pharmaceutiques génériques de marque mis en marché au cours des trois dernières années.
- Produits BGx – à maturité : Produits dont la mise en marché remonte à plus de trois ans.
- Produits BGx – abandonnés : Produits que la Société a cessé de commercialiser ou qu'elle est en voie d'abandonner.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la Société a généré des produits des activités ordinaires de 78 082 \$, ou 85 % du total des produits des activités ordinaires tirés de son portefeuille de produits novateurs, et des produits des activités ordinaires de 13 348 \$, ou 15 % du total des produits des activités ordinaires tirés de son portefeuille de produits BGx.

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, la Société a généré des produits des activités ordinaires de 234 117 \$, ou 86 % du total des produits des activités ordinaires tirés de son portefeuille de produits novateurs, et des produits des activités ordinaires de 37 229 \$, ou 14 % du total des produits des activités ordinaires tirés de son portefeuille de produits BGx.

Portefeuille de produits	Variation				Variation			
	T3-24	T3-23	\$	%	CUM-24	CUM-23	\$	%
Produits novateurs								
Promus	67 477	53 951	13 526	25 %	202 384	174 569	27 815	16 %
À maturité	10 605	14 759	(4 154)	28 %	31 634	39 729	(8 095)	20 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	78 082	68 710	9 372	14 %	234 018	214 298	19 720	9 %
Abandonnés	—	9	(9)	100 %	99	532	(433)	81 %
Total	78 082	68 719	9 363	14 %	234 117	214 830	19 287	9 %
Produits BGx								
Nouvellement mis en marché	1 576	1 084	492	45 %	4 199	3 532	667	19 %
À maturité	11 611	11 563	48	— %	32 562	35 202	(2 640)	7 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	13 187	12 648	539	4 %	36 761	38 734	(1 973)	5 %
Abandonnés	161	302	(141)	47 %	468	1 172	(704)	60 %
Total	13 348	12 950	398	3 %	37 229	39 906	(2 677)	7 %
Total des produits des activités ordinaires	91 430	81 669	9 761	12 %	271 346	254 736	16 610	7 %

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Portefeuille de produits	Variation		T3-24 par rapport au T2-23
	\$	%	
Produits novateurs – promus	13 526	25 %	- En devises constantes¹, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 16 929 \$, ou 33 %. La croissance de 13 526 \$, ou 25 %, s'explique par : - Une augmentation de 6 900 \$, ou 37 %, attribuable à la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Trelstar®, Akynzeo® et Cresemba®, ainsi qu'à l'apport des produits Imvexxy® et Bijuva® mis en marché au Canada et Minjuvi®, au Brésil. - Des produits des activités ordinaires additionnels de 6 700 \$ liés au calendrier des commandes d'Ambisome® dans le cadre du contrat MSB. - Les habitudes d'achat pour de certains produits.
Produits novateurs – à maturité	(4 154)	28 %	Une diminution de la demande d'Impavido®.
Produits novateurs – abandonnés	(9)	100 %	Aucun écart important.
Total des produits novateurs	9 363	14 %	
Produits BGx – nouvellement mis en marché	492	45 %	Aucun écart important.
Produits BGx – à maturité	48	— %	Aucun écart important.
Produits BGx – abandonnés	(141)	47 %	Aucun écart important.
Total des produits BGx	398	3 %	

Portefeuille de produits	Variation		CUM-24 par rapport au CUM-23
	\$	%	
Produits novateurs – promus	27 815	16 %	- En devises constantes¹, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 29 412 \$ ou 17 %. La croissance de 27 815 \$, ou 16 %, s'explique par : - Une augmentation d'environ 24 000 \$, ou 48 %, attribuable à la croissance soutenue de nos principaux produits promus, notamment Lenvima®, Trelstar®, Akynzeo® et Cresemba®, ainsi qu'à l'apport des produits Imvexxy® et Bijuva® mis en marché au Canada et Minjuvi®, au Brésil. - Des produits des activités ordinaires additionnels de 4 400 \$ liés au calendrier des commandes d'Ambisome® dans le cadre du contrat MSB. - Les habitudes d'achat pour de certains produits.
Produits novateurs – à maturité	(8 095)	20 %	Une diminution de la demande d'Impavido®.
Produits novateurs – abandonnés	(433)	81 %	Aucun écart important.
Total des produits novateurs	19,287	9 %	
Produits BGx – nouvellement mis en marché	667	19 %	Aucun écart important.
Produits BGx – à maturité	(2 640)	7 %	Le cycle de vie des produits, comprenant l'arrivée de nouveaux concurrents.
Produits BGx – abandonnés	(704)	60 %	Aucun écart important.
Total des produits BGx	(2 677)	7 %	

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8, Résultats financiers en devises constantes et à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Marge brute¹	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le T3-24, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, a été de 47 %, comparativement à 52 % pour le T3-23. La baisse de la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, est attribuable à la combinaison de produits, y compris une proportion plus importante de ventes d'AmBisome® au MSB. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour le CUM-24, la marge brute, en pourcentage des produits des activités ordinaires, s'est établie à 48 %, comparativement à 49 % pour le CUM-23. Il n'y a pas eu d'écart important.
Ventes et commercialisation¹	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les charges de vente et de commercialisation ont augmenté de 1 260 \$, ou 11 %. L'augmentation s'explique principalement par les frais de commercialisation liés aux lancements de Minjuvi® au Brésil, d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada, ainsi qu'aux activités de pré-lancement de Jornay PM®^{MC}. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les frais de vente et de commercialisation ont augmenté de 3 023 \$, ou 8 %. L'augmentation s'explique principalement par les frais de commercialisation liés aux lancements de Minjuvi® au Brésil, d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada, ainsi qu'aux activités de pré-lancement de Jornay PM®^{MC}.
Charges administratives¹	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les charges administratives ont augmenté de 913 \$, ou 8 %. L'augmentation découle principalement d'une hausse des charges de structure et de rémunération ainsi que d'une augmentation des honoraires professionnels et de consultation. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les charges générales et administratives ont augmenté de 4 627 \$, ou 16 %. L'augmentation découle principalement d'une hausse des charges de structure et de rémunération ainsi que d'une augmentation des honoraires professionnels et de consultation.
Frais de recherche et de développement¹	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 721 \$, ou 16 %. L'augmentation s'explique par les initiatives médicales liées aux principaux produits promus. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les frais de recherche et de développement ont augmenté de 2 413 \$, ou 18 %. L'augmentation s'explique par une hausse des activités de développement de produits en lien avec nos portefeuilles de développement de produits et nos initiatives médicales liées aux principaux produits promus. Knight a investi 1 519 \$ au T3-24, une hausse de 970 \$ par rapport au montant investi à la période correspondante de l'exercice précédent. Tous les coûts liés aux activités de développement ont été passés en charges, qui comprennent généralement les demandes d'approbation aux organismes de réglementation, les transferts de méthodes analytiques, les études de stabilité et les études de bioéquivalence.

¹ Compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29. Pour les données présentées selon les IFRS, se reporter à la section 3.1, Compte de résultat consolidé.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

BAlIA ajusté²	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, le BAlIA ajusté a diminué de 2 058 \$, ou 13 %. Cette diminution est attribuable à l'augmentation des frais de commercialisation liés aux lancements de Minjuvi® au Brésil, d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada ainsi qu'aux activités de pré-lancement de Jornay PM^{MC}®, à la hausse des charges administratives liées principalement à l'accroissement des charges de structure et de rémunération ainsi que des honoraires de services professionnels et de consultation, et à l'augmentation des frais de recherche et de développement qui s'explique principalement par les initiatives médicales liées à nos principaux produits promus, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits des activités ordinaires et de la marge brute correspondante. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, le BAlIA ajusté a diminué de 5 231 \$, ou 11 %. La diminution est attribuable à la hausse des frais de commercialisation liés aux lancements de Minjuvi® au Brésil, d'Imvexxy® et de Bijuva® au Canada ainsi qu'aux activités de pré-lancement de Jornay PM^{MC}®, à la hausse des charges administratives liées principalement à l'accroissement des charges de structure et de rémunération ainsi que des honoraires de services professionnels et de consultation, et à l'augmentation des frais de recherche et de développement qui s'explique par les activités de développement de produits en lien avec nos portefeuilles de développement de produits et les initiatives médicales liées à nos principaux produits promus, le tout en partie contrebalancé par la hausse des produits des activités ordinaires et de la marge brute correspondante.
Amortissement des immobilisations incorporelles¹	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, l'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 314 \$, ou 3 %. Il n'y a pas eu d'écart important. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, l'amortissement des immobilisations incorporelles a diminué de 82 \$. Il n'y a pas eu d'écart important.
Produits d'intérêts³	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits d'intérêts ont diminué de 532 \$, ou 17 %, en raison surtout d'une diminution de l'encours des prêts stratégiques attribuable au remboursement du prêt M8 en décembre 2023. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits d'intérêts ont diminué de 1 746 \$, ou 18 %, en raison surtout d'une diminution de l'encours des prêts stratégiques attribuable au remboursement du prêt M8 en décembre 2023.
Charge d'intérêts	T3-24 par rapport au T3-23 - La charge d'intérêts comprend la charge d'intérêts de 1 603 \$ sur les emprunts bancaires (2 410 \$ au T3-23) et la charge d'intérêts de 312 \$ sur les obligations locatives (193 \$ au T3-23). - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, la charge d'intérêts a reculé de 688 \$, ou 26 %. Ce recul est attribuable à la diminution du solde moyen des emprunts attribuable aux remboursements de capital. CUM-24 par rapport au CUM-23 - La charge d'intérêts comprend la charge d'intérêts de 6 069 \$ sur les emprunts bancaires (7 759 \$ au CUM-23) et la charge d'intérêts de 707 \$ sur les obligations locatives (639 \$ au CUM-23). - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, la charge d'intérêts a reculé de 1 622 \$, ou 19 %. Ce recul est attribuable à la diminution du solde moyen des emprunts attribuable aux remboursements de capital.

¹ Compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29. Pour les données présentées selon les IFRS, se reporter à la section 3.1, Compte de résultat consolidé.

² Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

³ Comprennent les produits d'intérêts sur les instruments financiers évalués au coût amorti et les autres produits d'intérêts principalement tirés des intérêts réalisés sur les emprunts.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Autres produits	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les autres produits ont diminué de 1 112 \$, ou 58 %, en raison principalement d'un profit à la sortie d'une immobilisation corporelle en Colombie au T3-23. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les autres produits ont diminué de 1 117 \$, ou 53 %, en raison principalement d'un profit à la sortie d'une immobilisation corporelle en Colombie au T3-23.
Profit net ou perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net	T3-24 par rapport au T3-23 - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le T3-24 s'est élevée à 2 820 \$, principalement en raison de pertes latentes sur nos placements stratégiques dans des fonds. - Le profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le T3-23 s'est élevé à 5 562 \$, en raison surtout : - Des placements dans des titres de capitaux propres, instruments dérivés et prêts et autres débiteurs : profit de 12 894 \$ essentiellement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription de Moksha8 et de la convention de conversion de 60P signée au T3-23, contrebalancé par - Des placements stratégiques dans des fonds : perte de 7 332 \$ découlant principalement d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs par suite de la diminution du cours des actions de sociétés ouvertes. CUM-24 par rapport au CUM-23 - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le CUM-24 s'est élevée à 19 752 \$, principalement en raison de pertes latentes sur l'évaluation de certains placements effectués par nos fonds stratégiques dans des sociétés fermées. - La perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net pour le CUM-23 s'était élevée à 2 346 \$, en raison surtout : - Des placements stratégiques dans des fonds : perte de 15 361 \$ découlant principalement d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché négatifs par suite de la diminution du cours des actions de sociétés ouvertes, contrebalancée par - Des placements dans des titres de capitaux propres, instruments dérivés et prêts et autres débiteurs : profit de 13 015 \$ essentiellement attribuable à l'augmentation de la juste valeur des bons de souscription de Moksha8 et de la convention de conversion de 60P signée au T3-23.
Profit net ou perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	T3-24 par rapport au T3-23 - Au T3-24, le profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'est élevé à 14 530 \$, en raison principalement de l'augmentation de la juste valeur attribuable au PAPE de Synergy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10, <i>Prêts et placements stratégiques</i>. - Au T3-23, la perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'est élevée à 34 \$. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Au CUM-24, le profit net sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'est élevé à 14 598 \$, en raison principalement de l'augmentation de la juste valeur attribuable au PAPE de Synergy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10, <i>Prêts et placements stratégiques</i>. - Au CUM-23, la perte nette sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'est élevée à 51 \$.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Perte de change	T3-24 par rapport au T3-23 - La perte de change pour le T3-24 s'est élevée à 2 326 \$ du fait principalement de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. - La perte de change pour le T3-23 s'est élevée à 1 317 \$ du fait principalement de l'appréciation de certaines devises d'Amérique latine par rapport au dollar canadien. CUM-24 par rapport au CUM-23 - La perte de change pour le CUM-24 s'est élevée à 5 934 \$ du fait principalement des pertes latentes liées aux soldes intersociétés en raison de la dépréciation du réal et du peso colombien par rapport au dollar américain. - La perte de change pour le CUM-23 s'est élevée à 6 162 \$ du fait principalement de l'appréciation de certaines devises d'Amérique latine par rapport au dollar canadien.
Profit lié à l'hyperinflation	- Le profit se rapporte à un profit sur la position monétaire nette (actifs monétaires moins passifs monétaires) dans le cadre de la comptabilisation liée à l'hyperinflation. Se reporter à la section <i>Hyperinflation</i>, plus haut, pour plus de précisions. - Se reporter à la note 2.3, <i>Résumé des principales méthodes comptables</i>, des états financiers annuels pour de plus amples renseignements sur la comptabilisation liée à l'hyperinflation.
Charge (recouvrement) d'impôt	T3-24 par rapport au T3-23 - La charge d'impôt, qui s'est élevée à 523 \$ au T3-24, est attribuable à la charge d'impôt exigible résultant de nos résultats d'exploitation dans certains territoires et à des différences temporaires liées à certaines transactions intersociétés, contrebalancée en partie par le recouvrement d'impôts différés attribuable aux différences temporaires liées à certaines immobilisations incorporelles et à des pertes d'exploitation dans certains territoires. - Le recouvrement d'impôt, qui s'est élevé à 690 \$ au T3-23, est attribuable à la comptabilisation de certains actifs d'impôt différé découlant de pertes fiscales générées dans certains territoires et à des différences temporaires liées à nos actifs financiers. CUM-24 par rapport au CUM-23 - La charge d'impôt, qui s'est élevée à 580 \$ pour le CUM-24, est attribuable à la charge d'impôt exigible résultant de nos résultats d'exploitation dans certains territoires et à des différences temporaires liées à certaines transactions intersociétés, contrebalancée en partie par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé en lien avec des pertes fiscales générées dans certains territoires et des différences temporaires liées à nos actifs financiers et à nos immobilisations corporelles. - Le recouvrement d'impôt, qui s'est élevé à 3 327 \$ pour le CUM-23, est attribuable à la comptabilisation de certains actifs d'impôt différé découlant de pertes fiscales générées dans certains territoires et à des différences temporaires liées à nos actifs financiers.

SITUATION FINANCIÈRE

Section 4 – Bilans consolidés

4.1 Hyperinflation

Selon IAS 29, tous les actifs et passifs non monétaires sont convertis en ARS au moyen de l'indice d'inflation en vigueur entre le début et la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces actifs et passifs libellés en ARS sont par la suite convertis en \$ CA au moyen du taux de change en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière. Entre le 1^{er} janvier 2024 et le 30 septembre 2024, l'indice d'inflation était de 102 %, tandis que l'ARS s'est déprécié de 17 % par rapport au \$ CA. Par conséquent, la valeur des actifs et passifs non monétaires détenus en Argentine a augmenté au moment de la conversion en \$ CA selon les IFRS (l'« incidence de l'hyperinflation au CUM-24 »).

4.2 Incidence de la volatilité du taux de change

Les actifs et les passifs au bilan sont convertis de la monnaie étrangère au dollar canadien au taux de clôture en vigueur à la fin du trimestre de présentation de l'information financière. Pour de plus amples renseignements sur les taux de change utilisés pour la conversion en dollars canadiens de certaines devises d'Amérique latine, se reporter à la section 7, *Principales informations financières trimestrielles*.

4.3 Bilan

Aux	30 septembre 2024	31 décembre 2023	Variation	
			\$	%
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	73 755	58 761	14 994	26 %
Titres négociables	73 965	95 657	(21 692)	23 %
Créances clients	91 250	88 722	2 528	3 %
Autres débiteurs	7 294	7 427	(133)	2 %
Stocks	114 959	91 834	23 125	25 %
Charges payées d'avance et dépôts	7 287	4 881	2 406	49 %
Autres actifs financiers courants	24 598	15 753	8 845	56 %
Impôts sur le résultat à recevoir	4 458	2 080	2 378	114 %
Total des actifs courants	397 566	365 115	32 451	9 %
Titres négociables	3 780	7 407	(3 627)	49 %
Charges payées d'avance et dépôts	7 682	7 767	(85)	1 %
Actifs au titre de droits d'utilisation	6 352	6 190	162	3 %
Immobilisations corporelles	15 292	11 669	3 623	31 %
Immobilisations incorporelles	279 681	289 960	(10 279)	4 %
Goodwill	84 783	79 844	4 939	6 %
Autres actifs financiers	101 859	112 616	(10 757)	10 %
Actifs d'impôt différé	20 900	19 390	1 510	8 %
Autres créances à long terme	44 399	45 535	(1 136)	2 %
Total des actifs non courants	564 728	580 378	(15 650)	3 %
Total de l'actif	962 294	945 493	16 801	2 %

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Aux	30 septembre 2024	31 décembre 2023	\$	%
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	86 620	85 366	1 254	1 %
Obligations locatives	3 015	1 728	1 287	74 %
Autres passifs	2 193	1 046	1 147	110 %
Emprunts bancaires	18 691	17 850	841	5 %
Impôts sur le résultat à payer	2 493	1 182	1 311	111 %
Autres soldes à payer	5 140	6 857	(1 717)	25 %
Total des passifs courants	118 152	114 029	4 123	4 %
Fournisseurs et charges à payer	7 175	5 251	1 924	37 %
Obligations locatives	3 551	5 497	(1 946)	35 %
Emprunts bancaires	32 960	44 016	(11 056)	25 %
Autres soldes à payer	22 284	27 012	(4 728)	18 %
Passifs d'impôt différé	4 263	2 817	1 446	51 %
Total du passif	188 385	198 622	(10 237)	5 %
Capitaux propres				
Capital social	539 317	540 046	(729)	— %
Bons de souscription	117	117	—	— %
Surplus d'apport	26 215	25 991	224	1 %
Cumul des autres éléments du résultat global	64 077	29 829	34 248	115 %
Résultats non distribués	144 183	150 888	(6 705)	4 %
Total des capitaux propres	773 909	746 871	27 038	4 %
Total du passif et des capitaux propres	962 294	945 493	16 801	2 %

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-24 par rapport au T4-23
Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables	Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 5, <i>Situation de trésorerie, sources de financement et flux de trésorerie</i>.
Créances clients	Les créances clients se sont élevées à 91 250 \$, une augmentation de 2 528 \$, ou 3 %, par rapport au T4-23, attribuable principalement à la croissance des produits des activités ordinaires.
Autres débiteurs (courants)	Les autres débiteurs se sont élevés à 7 294 \$, en baisse de 133 \$, ou 2 %. Il n'y a pas eu d'écart important.
Stocks	Les stocks se sont élevés à 114 959 \$, une augmentation de 23 125 \$, ou 25 %. Compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24, les stocks ont augmenté de 11 104 \$, ou 12 %, en raison du calendrier des achats ainsi que des investissements dans les lancements de nouveaux produits.
Charges payées d'avance et dépôts (courants et non courants)	Les charges payées d'avance et dépôts se sont élevés à 14 969 \$, une hausse de 2 321 \$, ou 18 %, principalement en raison de paiements anticipés à certains fournisseurs.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	Les autres actifs financiers se sont établis à 126 457 \$, une baisse de 1 912 \$, ou 1 %, qui s'explique principalement par ce qui suit : Fonds : Diminution de 19 024 \$, ou 17 %, attribuable principalement aux pertes latentes découlant de l'évaluation de certains placements effectués par nos fonds stratégiques dans des titres de sociétés fermées. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10, <i>Prêts et placements stratégiques</i>. Placements en titres de capitaux propres et instruments dérivés : Augmentation de 13 118 \$, ou 353 %, imputable essentiellement à l'augmentation de la juste valeur découlant du PAPE de Synergy. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 10, <i>Prêts et placements stratégiques</i>. Prêts et autres débiteurs : Augmentation de 3 994 \$, ou 25 %, attribuable principalement à la comptabilisation à l'actif de créances clients et autres débiteurs de 3 053 \$ dans le solde à payer, aux intérêts et au profit de change.
Impôts sur le résultat à recevoir	L'impôt sur le résultat à recevoir s'est fixé à 4 458 \$, une augmentation de 2 378 \$, 114 %, principalement attribuable au calendrier des acomptes provisionnels.
Actifs au titre de droits d'utilisation	Les actifs au titre de droits d'utilisation se sont élevés à 6 352 \$, une hausse de 162 \$, ou 3 %. Il n'y a pas eu d'écart important.
Immobilisations corporelles	Les immobilisations corporelles se sont établies à 15 292 \$, une hausse de 3 623 \$, ou 31 %, attribuable principalement à l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24.
Immobilisations incorporelles	Les immobilisations incorporelles se sont élevées à 279 681 \$, une baisse de 10 279 \$, ou 4 %, attribuable essentiellement à l'amortissement, contrebalancée en partie par des paiements initiaux et d'étape en lien avec certaines conventions de licence de produits, y compris IPX203 et Jornay PM^{MC}, et à l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Goodwill	Le goodwill s'est établi à 84 783 \$, une hausse de 4 939 \$, ou 6 %, imputable principalement à l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24.
Actifs d'impôt différé	Les actifs d'impôt différé se sont élevés à 20 900 \$, une hausse de 1 510 \$, ou 8 %, découlant principalement de la comptabilisation des pertes fiscales dans certains territoires et des différences temporaires liées à nos actifs financiers et à nos immobilisations incorporelles.
Autres débiteurs (non courants)	Les autres débiteurs se sont établis à 44 399 \$, une baisse de 1 136 \$, ou 2 %. Il n'y a pas eu d'écart important.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

T3-24 par rapport au T4-23

Fournisseurs et charges à payer (courants et non courants)	Les fournisseurs et charges à payer se sont établis à 93 795 \$. Au 31 décembre 2023, les fournisseurs et charges à payer tenaient compte de charges à payer de 6 922 \$ liées à des paiements d'étape relatifs à la vente de certains produits et à l'acquisition d'immobilisations corporelles (les « montants à payer au titre des dépenses d'investissement »). Compte non tenu des montants à payer au titre des dépenses d'investissement, les fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 10 100 \$, ou 11 %, par rapport à ceux au 31 décembre 2023, en raison surtout du calendrier des achats de stocks ainsi que des investissements dans les lancements de nouveaux produits.
Obligations locatives (courantes et non courantes)	Les obligations locatives se sont établies à 6 566 \$, en baisse de 659 \$, ou 9 %. Il n'y a pas eu d'écart important.
Autres passifs	Les autres passifs se sont élevés à 2 193 \$, en hausse de 1 147 \$, ou 110 %. La hausse est attribuable à certaines provisions comptables.
Emprunts bancaires (courants et non courants)	Les emprunts bancaires se sont établis à 51 651 \$, une diminution de 10 215 \$, ou 17 %, attribuable principalement aux remboursements de capital aux termes des emprunts bancaires ainsi qu'à la dépréciation du réal, du peso mexicain et du peso colombien.
Impôts sur le résultat à payer	Les impôts sur le résultat à payer ont été de 2 493 \$, une hausse de 1 311 \$, ou 111 %, qui s'explique principalement par les résultats d'exploitation dans certains territoires.
Autres soldes à payer (courants et non courants)	Les autres soldes à payer se sont élevés à 27 424 \$, une diminution de 6 445 \$, ou 19 %, attribuable principalement au règlement de paiements d'étape conformément aux conventions de licence de produits.
Passifs d'impôt différé	Les passifs d'impôt différé se sont établis à 4 263 \$, une hausse de 1 446 \$, ou 51 %, découlant principalement de l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24.
Capital social	- Le capital social s'est établi à 539 317 \$, une baisse de 729 \$, ou néant %, qui s'explique essentiellement par le rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, contrebalancée en partie par l'émission d'actions ordinaires aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions et du RAAS. - Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers intermédiaires.
Surplus d'apport	Le surplus d'apport s'est établi à 26 215 \$, en hausse de 224 \$, ou 1 %. Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres des états financiers intermédiaires.
Cumul des autres éléments du résultat global	Le cumul des autres éléments du résultat global s'est établi à 64 077 \$, en hausse de 34 248 \$, ou 115 %. Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé des états financiers intermédiaires.
Résultats non distribués	Les résultats non distribués se sont élevés à 144 183 \$, en baisse de 6 705 \$, ou 4 %. Pour de plus amples renseignements, se reporter à l'état des variations des capitaux propres consolidé des états financiers intermédiaires.

Avis de nouvelle cotation

Knight a reçu des avis de nouvelle cotation de l'ARC et de RQ respectivement en juillet 2018 et en janvier 2019, à l'égard de la cession par Knight en 2014 d'un BEP détenu par sa filiale en propriété exclusive Knight Therapeutics International S.A. Un BEP est un actif transférable qui confère au porteur le droit à une évaluation prioritaire pour un médicament de son choix.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le BEP de la Société a été accordé le 19 mars 2014, à la suite de l’approbation par la FDA d’Impavido®, et a été cédé à un tiers en novembre 2014 pour un produit brut de 125 000 \$ US. Les avis de nouvelle cotisation prévoient que Knight est passible de payer des impôts et intérêts supplémentaires respectivement à l’ARC et à RQ totalisant 23 340 \$ et 18 242 \$. Knight a effectué un dépôt pour le montant total à l’ARC en juillet 2018 et à RQ, en février 2019. En outre, l’ARC et RQ verseront des intérêts sur le dépôt à Knight si la Société a gain de cause. Au 30 septembre 2024, la Société n’avait pas comptabilisé le montant des intérêts estimé à 6 768 \$.

Knight estime que ces avis sont non fondés et, par conséquent, elle a déposé un avis d’opposition auprès de l’ARC en septembre 2018 pour entamer le processus d’appel. En octobre 2021, l’ARC a répondu à l’avis d’opposition de Knight en confirmant ses nouvelles cotisations d’impôt initiales. Knight a déposé un avis d’appel auprès de la Cour canadienne de l’impôt en décembre 2021. L’audience d’appel est prévue pour avril 2025.

La Société est d’avis qu’à l’issue probable du processus d’appel elle recouvrera la totalité de son dépôt de 41 582 \$ auprès des autorités fiscales et n’a donc pas comptabilisé de provision pour impôt relative à la cession du BEP dans ses états financiers. Toutefois, rien ne garantit l’issue de cette question ni le moment où une décision sera prise.

Même si Knight estime que ses provisions pour impôt sont adéquates, la décision prise au terme des vérifications fiscales et de tout litige s’y rapportant pourrait faire en sorte qu’elles diffèrent considérablement des montants comptabilisés au titre des charges et de l’impôt sur le résultat à payer historiques.

Section 5 – Situation de trésorerie, sources de financement et flux de trésorerie

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d’administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d’action, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d’intérêt en vigueur.

La Société est d’avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d’exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre à ses besoins en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits et les acquisitions du siège social.

Le tableau ci-après présente un résumé des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

	Variation				Variation			
	T3-24	T3-23	\$	%	CUM-24	CUM-23	\$	%
Flux de trésorerie nets liés aux activités d’exploitation	5 016	15 166	(10 150)	67 %	34 811	17 996	16 815	93 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités d’investissement	11 527	35 756	(24 229)	68 %	(1 086)	31 242	(32 328)	103 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(3 927)	(11 239)	7 312	65 %	(18 186)	(45 304)	27 118	60 %
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	12 616	39 683	(27 067)	68 %	15 539	3 934	11 605	295 %
Écart de conversion, montant net	332	(109)	441	405 %	(545)	1 805	(2 350)	130 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	60 807	37 844	22 963	61 %	58 761	71 679	(12 918)	18 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	73 755	77 418	(3 663)	5 %	73 755	77 418	(3 663)	5 %
Titres négociables à la fin de la période	77 745	76 397	1 348	2 %	77 745	76 397	1 348	2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de la période	151 500	153 815	(2 315)	2 %	151 500	153 815	(2 315)	2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite des emprunts bancaires	22 104	78 451	(56 347)	72 %	22 104	78 451	(56 347)	72 %

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-24	CUM-24
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de R et D, les frais liés à la publicité et à la promotion et les autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, le profit ou la perte de change latent, les profits liés à l'hyperinflation, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 5 016 \$ et s'expliquent par les résultats d'exploitation ajustés pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, et une augmentation du fonds de roulement de 10 992 \$. L'augmentation est principalement attribuable à : • une augmentation de 10 003 \$ des créances clients et autres créances liée principalement au calendrier de recouvrement auprès des clients; • une augmentation de 9 641 \$ des stocks, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24, en raison du calendrier des achats ainsi que des investissements dans les lancements de nos nouveaux produits; • une augmentation de 9 420 \$ des fournisseurs liés principalement aux achats de stocks de nos principaux produits promus ainsi qu'aux investissements dans les lancements de nos nouveaux produits. Se reporter à la note 10, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 1 910 \$ liée aux intérêts reçus à l'échéance de titres négociables.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 34 811 \$ et s'expliquent par les résultats d'exploitation ajustés pour exclure les éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, et une augmentation du fonds de roulement de 7 416 \$. L'augmentation est principalement attribuable à : • une augmentation de 11 104 \$ des stocks compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation au CUM-24, en raison du calendrier des achats ainsi que des investissements dans les lancements de nos nouveaux produits; • une augmentation de 4 399 \$ des créances clients et autres créances liée principalement à la croissance des produits des activités ordinaires au T3-24 par rapport au T4-23; • une augmentation de 10 100 \$ des fournisseurs et charges à payer, compte non tenu des montants à payer au titre des dépenses d'investissement, attribuable surtout aux achats de stocks de nos principaux produits promus ainsi qu'aux investissements dans les lancements de nos nouveaux produits. Se reporter à la note 10, <i>Tableau des flux de trésorerie</i>, des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 6 304 \$ liée aux intérêts reçus à l'échéance de titres négociables.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-24	CUM-24
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : - à un produit de 13 286 \$ net tiré des titres négociables; - à l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisant 1 671 \$ attribuable essentiellement aux paiements d'étape aux termes de certaines conventions de licence de produits.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les flux de trésorerie sont principalement attribuables : - à l'acquisition d'immobilisations incorporelles totalisant 28 488 \$, du fait surtout des paiements initiaux et d'étape aux termes de certaines conventions de licence de produits, y compris Qelbree^{®MC}, IPX203, Jornay PM^{MC}, Cresemba[®] et certains autres produits; - à un produit net de 27 354 \$ tiré des titres négociables.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital et d'intérêts sur les emprunts bancaires, aux remboursements du capital des obligations locatives, au produit tiré des emprunts bancaires et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions et au régime d'options sur actions de la Société.	
	T3-23	CUM-23
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation ont trait principalement à la trésorerie provenant des produits des activités ordinaires et des intérêts reçus, contrebalancée par les charges d'exploitation, notamment les salaires, les frais de R et D, les frais liés à la publicité et à la promotion et d'autres charges de l'entreprise. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ne tiennent pas compte des produits des activités ordinaires et des charges sans effet de trésorerie comme les profits ou pertes latents ou réalisés sur les actifs financiers, la charge de rémunération fondée sur des actions, les amortissements, les profits ou les pertes de change latents, les profits liés à l'hyperinflation, les autres produits, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation s'étaient élevées à 15 166 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, le tout contrebalancé par une augmentation de 7 235 \$ du fonds de roulement. L'augmentation du fonds de roulement découle principalement de l'augmentation des stocks de nos principaux produits promus, y compris Lenvima[®] et Trelstar[®] et du règlement des fournisseurs liés principalement aux achats de stocks, le tout contrebalancé par la diminution des créances clients à la suite de recouvrements au cours de la période. Se reporter à la note 16 des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 4 327 \$ liée principalement aux intérêts reçus à l'échéance de titres négociables et aux intérêts sur nos comptes bancaires.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation s'étaient élevées à 17 996 \$ et s'expliquent par le résultat d'exploitation ajusté pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie, comme les amortissements, le tout contrebalancé par une augmentation de 33 303 \$ du fonds de roulement. Cette augmentation découle principalement de l'accroissement des stocks de nos principaux produits promus, y compris Lenvima[®] et Exelon[®] et du règlement des fournisseurs liés principalement aux achats de stocks de nos principaux produits promus, le tout contrebalancé par la diminution des créances clients à la suite de recouvrements effectués au cours de la période. Se reporter à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires pour de plus amples renseignements sur les variations du fonds de roulement. En outre, les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent une entrée de trésorerie de 9 680 \$ liée principalement aux intérêts reçus à l'échéance de titres négociables, au rendement des comptes bancaires et à d'autres placements à court terme.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-23	CUM-23
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie étaient principalement attribuables : • au produit net de titres négociables de 29 086 \$; • à l'entrée de trésorerie liée au remboursement de capital de 7 417 \$ attribuable surtout à Moksha8.	Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, les flux de trésorerie étaient principalement attribuables : • au produit net de titres négociables de 24 704 \$; • à l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 7 727 \$, du fait surtout de l'atteinte d'étapes liées aux ventes et d'étapes réglementaires pour certains produits, y compris l'obtention de licences pour Akynzeo® et Aloxi® auprès d'Helsinn; • au produit de 2 347 \$ tiré de la cession de certains placements dans Medimetriks; • à l'entrée de trésorerie liée au remboursement de capital de 12 774 \$ attribuable surtout à Moksha8.
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	Les flux de trésorerie liés aux activités de financement sont principalement attribuables au rachat d'actions ordinaires dans le cadre de l'OPRCNA, aux remboursements de capital et d'intérêts sur les emprunts bancaires, aux remboursements de capital sur les obligations locatives, au produit tiré des emprunts bancaires et au produit tiré de la participation des employés et des administrateurs au régime d'achat d'actions de la Société.	

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 6 – Information sectorielle

La Société a un seul secteur à présenter, soit celui englobant les activités liées au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux. Ce secteur rend compte de la structure de gestion révisée et de la manière dont le principal décideur opérationnel évalue l'entreprise.

Information géographique

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par pays, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, selon l'emplacement du client.

Produit des activités ordinaires	Trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	2024	2023	Variation		2024	2023	Variation	
			\$	%			\$	%
Brésil	41 073	31 538	9 535	30 %	133 300	122 879	10 421	8 %
Colombie	15 249	12 843	2 406	19 %	41 498	32 501	8 997	28 %
Argentine	11 108	9 645	1 463	15 %	29 658	28 937	721	2 %
Reste de l'Amérique latine	15 480	16 659	(1 179)	7 %	43 562	43 109	453	1 %
Canada	6 115	5 108	1 007	20 %	16 696	13 943	2 753	20 %
Autres ¹	2 405	5 876	(3 471)	59 %	6 632	13 367	(6 735)	50 %
Total	91 430	81 669	9 761	12 %	271 346	254 736	16 610	7 %

¹ Comprennent l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

Brésil

T3-24 par rapport au T3-23

- Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 9 535 \$, ou 30 %, ou de 12 844 \$ ou 45 %, en devises constantes¹, en raison principalement du calendrier des commandes d'AmBisome® dans le cadre du contrat MSB, de la croissance de nos principaux produits promus, notamment Lenvima® et du lancement de Minjuvi®. Au T3-24, la Société a effectué des livraisons d'AmBisome® totalisant 6 700 \$ au MSB, comparativement à néant au T4-23.
- De plus, au T3-24, un concurrent au Brésil a lancé un produit générique et un produit générique de marque de Lenvima®. Knight et Eisai collaborent pour conserver l'exclusivité commerciale de Lenvima® au Brésil. Bien que nous continuions à concurrencer les nouveaux produits génériques, l'introduction de génériques et de génériques de marque augmentera les pressions concurrentielles et aura une incidence négative sur les ventes et les marges futures de Lenvima au Brésil.

CUM-24 par rapport au CUM-23

- Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 10 421 \$, ou 8 %, ou de 13 112 \$, ou 11 %, en devises constantes¹, en raison principalement de la croissance de nos principaux produits promus, notamment Cresemba® et Lenvima®, ainsi que du lancement de Minjuvi® et des produits des activités ordinaires tirés d'AmBisome® dans le cadre du contrat MSB. Sur une base cumulée, au T3-24, la Société a effectué des livraisons totalisant 24 800 \$ au MSB, comparativement à 20 400 \$ pour le CUM-23.

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 8, Résultats financiers en devises constantes, et à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Colombie	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 2 406 \$, ou 19 %, du fait principalement de la croissance des principaux produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, en partie contrebalancée par le cycle de vie de nos produits à maturité. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 8 997 \$, ou 28 %, ou de 6 230 \$ ou 18 %, en devises constantes¹, du fait principalement de la croissance des principaux produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, en partie contrebalancée par le cycle de vie de nos produits à maturité.
Argentine	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 1 463 \$, ou 15 %, en raison surtout de la croissance des principaux produits promus, notamment Akynzeo® et Cresemba®, ainsi que du calendrier des ventes de nos produits à maturité. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 721 \$, ou 2 %, en raison surtout de la croissance des principaux produits promus, notamment Akynzeo® et Cresemba®, contrebalancés en partie par le cycle de vie de nos produits à maturité.
Reste de l'Amérique latine	T3-24 par rapport au Q3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 1 179 \$, ou 7 %, en raison du calendrier de commandes de certains clients, ainsi que du cycle de vie de nos produits à maturité, le tout contrebalancé en partie par la croissance de nos principaux produits promus, y compris Lenvima®. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 453 \$, ou 1 %, en raison surtout de la croissance des principaux produits promus, notamment Lenvima® et Cresemba®, contrebalancée en partie par le cycle de vie de nos produits à maturité.
Canada	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 1 007 \$, ou 20 %, en raison essentiellement de la croissance de nos principaux produits promus, notamment Akynzeo®, Trelstar® ainsi qu'Imvexxy® et Bijuva® lancés au T1-24. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont augmenté de 2 753 \$, ou 20 %, en raison essentiellement de la croissance de nos principaux produits promus, notamment Akynzeo®, Trelstar® ainsi qu'Imvexxy® et Bijuva® lancés au T1-24, contrebalancée en partie par le cycle de vie de nos produits à maturité.
Autres pays	T3-24 par rapport au T3-23 - Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont diminué de 3 471 \$, ou 59 %, en raison d'une diminution de la demande d'Impavido®. CUM-24 par rapport au CUM-23 - Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2024, les produits des activités ordinaires ont diminué de 6 735 \$, ou 50 %, en raison d'une diminution de la demande d'Impavido®.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Au 30 septembre 2024 et au 31 décembre 2023, les actifs d'exploitation non courants, qui se composent des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles, du goodwill, des actifs au titre de droits d'utilisation et des autres créances à long terme, étaient détenus dans les régions suivantes :

Aux	30 septembre 2024 \$	31 décembre 2023 \$
Canada	72 414	74 401
Brésil	49 957	57 351
Argentine	36 767	26 544
Colombie	13 820	15 632
Uruguay	177 208	181 308
Luxembourg	35 683	38 635
Reste de l'Amérique latine	44 658	39 327
Total	430 507	433 198

Section 7 – Principales informations financières trimestrielles

Sommaire des informations financières

	T3-24	T2-24	T1-24	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22
Produits des activités ordinaires	92 263	95 573	86 604	74 197	81 500	89 905	82 597	81 655
Marge brute¹ (en %)	47 %	48 %	47 %	48 %	52 %	45 %	50 %	50 %
Résultat net	85	(1 942)	(4 546)	(24 326)	9 588	1 840	(3 937)	(15 188)
BAlIA ajusté²	13 454	15 744	13 589	12 057	15 512	14 269	18 237	13 821
BAlIA ajusté (en %)	15 %	17 %	16 %	16 %	19 %	16 %	22 %	17 %
BAlIA ajusté par action²	0,13	0,16	0,13	0,15	0,15	0,13	0,17	0,12
RPA – de base et dilué	—	(0,02)	(0,04)	(0,23)	0,09	0,02	(0,04)	(0,13)
Actions ordinaires en circulation (en milliers)	100 976	101 327	101 187	101 170	105 045	107 177	110 082	112 206
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	151 500	152 668	181 859	161 825	153 815	141 623	160 469	172 674
Total de l'actif	962 294	945 364	968 205	945 493	1 011 149	1 013 743	1 044 774	1 054 836
Total des passifs non courants	70 233	76 734	89 831	84 593	81 407	84 549	90 453	87 658

¹ La marge brute ne tient pas compte de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29.

² Le BAlIA ajusté et le BAlIA ajusté par action sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Taux de change

Le tableau ci-dessous présente les taux de change moyens retenus pour la conversion de certaines monnaies étrangères dans le compte de résultat consolidé :

Taux	T3-24	T2-24	T1-24	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22
BRL	4,07	3,81	3,67	3,64	3,64	3,69	3,84	3,87
ARS	690	647	619	304	229	172	142	119
COP	3 006	2 876	2 910	2 992	3 019	3 298	3 525	3 550
CLP	682	683	703	659	635	596	600	674
MXN	14,47	13,25	12,40	12,81	12,79	12,97	13,45	14,44
\$ US	0,73	0,73	0,74	0,73	0,75	0,74	0,74	0,74

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines monnaies étrangères :

Écart (%)	T3-24	T2-24	T1-24	T4-23	T3-23	T2-23	T1-23	T4-22
BRL	(7) %	(4) %	(1) %	— %	1 %	4 %	1 %	4 %
ARS	(7) %	(5) %	(103) %	(33) %	(33) %	(21) %	(19) %	(15) %
COP	(5) %	1 %	3 %	1 %	8 %	6 %	1 %	(6) %
CLP	— %	3 %	(7) %	(4) %	(6) %	1 %	11 %	5 %
MXN	(9) %	(7) %	3 %	— %	1 %	4 %	7 %	4 %
\$ US	— %	1 %	(1) %	2 %	— %	(1) %	— %	4 %

Le tableau suivant présente les taux de clôture en vigueur à la fin du trimestre utilisés par Knight pour convertir les actifs et les passifs au bilan à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Taux	T3-24	T2-24	T1-24	T4-23
BRL	4,03	4,07	3,69	3,67
ARS	716	666	633	610
COP	3 093	3 042	2 863	2 933
CLP	666	693	724	664
MXN	14,56	13,36	12,25	12,79
\$ US	0,74	0,73	0,74	0,76

Le tableau ci-dessous présente les variations d'un trimestre à l'autre pour certaines monnaies étrangères :

Écart (%)	T3-24	T2-24	T1-24	T4-23
BRL	1 %	(10) %	(1) %	1 %
ARS	(8) %	(5) %	(4) %	(137) %
COP	(2) %	(6) %	2 %	2 %
CLP	4 %	4 %	(9) %	(1) %
MXN	(9) %	(9) %	4 %	1 %
\$ US	(1) %	1 %	2 %	(2) %

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Section 8 – Résultats financiers en devises constantes¹

	Trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29							
	Devises constantes ¹		Variation		Devises constantes ¹		Variation	
	2024	2023	\$	%	2024	2023	\$	%
Produits des activités ordinaires	91 430	77 629	13 801	18 %	271 346	254 288	17 058	7 %
Coût des produits vendus	48 234	37 093	(11 141)	30 %	142 173	129 983	(12 190)	9 %
Marge brute	43 196	40 536	2 660	7 %	129 173	124 305	4 868	4 %
Marge brute (en %)	47 %	52 %			48 %	49 %		
Charges								
Ventes et commercialisation	13 197	11 378	(1 819)	16 %	38 658	35 281	(3 377)	10 %
Charges administratives	11 922	10 760	(1 162)	11 %	33 711	29 336	(4 375)	15 %
Recherche et développement	5 372	4 540	(832)	18 %	15 789	13 361	(2 428)	18 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 161	11 604	443	4 %	33 707	34 045	338	1 %
Résultat d'exploitation	1 544	2 254	(710)	31 %	7 308	12 282	(4 974)	40 %
BAIIA ¹	13 330	14 757	(1 427)	10 %	42 560	48 672	(6 112)	13 %
BAIIA ajusté ¹	13 454	14 757	(1 303)	9 %	42 787	48 672	(5 885)	12 %

Le BAIIA, le BAIIA ajusté et les résultats financiers présentés en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Produits des activités ordinaires en devises constantes¹ par domaine thérapeutique

	Trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29							
	Devises constantes ¹				Devises constantes ¹			
Produits novateurs	2024	2023	\$	%	2024	2023	\$	%
Oncologie/hématologie	36 821	30 092	6 729	22 %	103 288	88 979	14 309	16 %
Maladies infectieuses	33 827	27 255	6 572	24 %	109 714	104 687	5 027	5 %
Autres domaines thérapeutiques spécialisés	20 782	20 282	500	2 %	58 344	60 622	(2 278)	4 %
Total	91 430	77 629	13 801	18 %	271 346	254 288	17 058	7 %

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits des activités ordinaires en devises constantes¹ par portefeuille de produits

	Trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29							
	Devises constantes ¹				Devises constantes ¹			
Produits novateurs	2024	2023	\$	%	2024	2023	\$	%
Promus	67 477	50 548	16 929	33 %	202 384	172 972	29 412	17 %
À maturité	10 605	14 166	(3 561)	25 %	31 634	39 981	(8 347)	21 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	78 082	64 714	13 368	21 %	234 018	212 953	21 065	10 %
Abandonnés	—	8	(8)	100 %	99	629	(530)	84 %
Total	78 082	64 722	13 360	21 %	234 117	213 582	20 535	10 %
BGx								
Nouveaux lancements	1 576	1 093	483	44 %	4 199	3 833	366	10 %
À maturité	11 611	11 519	92	1 %	32 562	35 576	(3 014)	8 %
Total, compte non tenu des produits abandonnés	13 187	12 612	575	5 %	36 761	39 409	(2 648)	7 %
Abandonnés	161	295	(134)	45 %	468	1 297	(829)	64 %
Total	13 348	12 907	441	3 %	37 229	40 706	(3 477)	9 %
Total des produits des activités ordinaires	91 430	77 629	13 801	18 %	271 346	254 288	17 058	7 %

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

Produits des activités ordinaires en devises constantes¹ par pays

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires, compte non tenu de l'incidence d'IAS 29, par rapport aux produits des activités ordinaires en devises constantes par pays, selon l'emplacement du client.

	Trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29							
	Devises constantes ¹		Variation		Devises constantes ¹		Variation	
Produits des activités ordinaires	2024	2023	\$	%	2024	2023	\$	%
Brésil	41 073	28 229	12 844	45 %	133 300	120 188	13 112	11 %
Colombie	15 249	12 914	2 335	18 %	41 498	35 268	6 230	18 %
Argentine	11 108	9 645	1 463	15 %	29 658	28 937	721	2 %
Reste de l'Amérique latine	15 480	15 864	(384)	2 %	43 562	41 828	1 734	4 %
Canada	6 115	5 108	1 007	20 %	16 696	13 943	2 753	20 %
Autres ²	2 405	5 869	(3 464)	59 %	6 632	14 124	(7 492)	53 %
Total	91 430	77 629	13 801	18 %	271 346	254 288	17 058	7 %

¹ Les produits des activités ordinaires en devises constantes sont une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section 15, Mesures non conformes aux PCGR, pour plus de précisions.

² Comprennent l'Europe, les États-Unis et d'autres pays.

STRATÉGIE EN MATIÈRE D'ACQUISITION DE PRODUITS

Section 9 – Produits

La Société a pour objectif de commercialiser et de vendre des produits novateurs et de développer, de fabriquer et de commercialiser des produits pharmaceutiques génériques spécialisés de marque en Amérique latine et au Canada, ainsi que dans certains marchés de choix à l'étranger. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et en Amérique latine et tirer parti de son expertise en vente et en marketing spécialisés, en développement de produits génériques de marque, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés qui y sont associés. En outre, la filiale en propriété exclusive de Knight, Knight Therapeutics International S.A., met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

La priorité de la Société est de tirer parti de son infrastructure existante en Amérique latine et au Canada en empruntant de nombreuses voies de croissance qui renforceront davantage sa plateforme et feront de Knight un acteur clé sur le marché pharmaceutique panaméricain (hors États-Unis). La Société mène une stratégie en trois volets pour constituer son portefeuille de produits.

1. Acquisition de produits, de portefeuilles et de sociétés

Knight cherche à acquérir des produits innovants, y compris des portefeuilles qui ont été lancés et commercialisés principalement par de grandes sociétés pharmaceutiques pendant un certain nombre d'années. L'acquisition de produits pharmaceutiques existants auprès d'entreprises mondiales est susceptible d'accroître la rentabilité de Knight et représente une possibilité de constituer un portefeuille d'actifs détenus en propriété exclusive comportant des marques de grande valeur et bien établies. La Société cherche également à réaliser des acquisitions d'entreprises ciblées sur certains marchés clés afin d'optimiser sa plateforme, y compris sa présence, ses capacités et son portefeuille.

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie par des acquisitions :

Date	Produit	Événement
T1-14	Impavido®	Droits à l'échelle mondiale d'Impavido® en vertu de la convention de séparation d'entreprise conclue avec Laboratoires Paladin Inc.
T4-19	—	Participation majoritaire de 51,2 % dans Grupo Biotoscana
T3-20	—	Acquisition du flottant restant en contrepartie de l'acquisition d'une participation de 100 % dans Grupo Biotoscana
T2-21	Exelon®	Droits exclusifs de fabrication, de commercialisation et de vente d'Exelon® au Canada et en Amérique latine

2. Achat de droits sous licence de produits novateurs

La Société cherche à obtenir des licences pour des produits innovants en phase avancée de développement dans ses domaines thérapeutiques clés, notamment l'oncologie/hématologie, les maladies infectieuses, l'immunologie, les maladies gastro-intestinales et les maladies neurologiques. En outre, la Société continue d'envisager l'acquisition de licences pour des produits dans d'autres domaines spécialisés où elle estime que le marché peut être intéressant. La stratégie d'achat de droits sous licence offre des possibilités de croissance future, la Société commercialisant des traitements innovants et uniques en leur genre sur ses marchés.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie à l'égard des produits ajoutés au portefeuille de Knight par l'obtention de licences :

Date	Produit	Territoire
T4-16	Movantik (naloxégon)	Canada
T1-18	Ibsrela® (ténapanor)	Canada
T3-18	Imvexxy® (insert vaginal d'estradiol)	Canada
T3-18	Bijuva® (estradiol et progestérone)	Canada
T1-19	Nerlynx® (nélatinib)	Canada
T1-20	Trelstar® (triptoréline)	Canada
T3-21	Minjuvi® (tafasitamab)	Amérique latine
T3-21	Pemazyre® (pémigatinib)	Amérique latine
T2-22	Tavalisse® (fostamatinib)	Amérique latine
T2-22	Akynzeo® (nétupitant/palonosétron/fosnétupitant/palonosétron)	Canada et certains territoires d'Amérique latine
T2-22	Aloxi® (palonosétron)	Canada
T4-23	Qelbree ^{MC} (viloxazine)	Canada
T1-24	IPX203 (carbidopa et lévodopa en comprimés à libération prolongée)	Canada et Amérique latine
T2-24	Jornay PM ^{MC} (capsules de chlorhydrate de méthylphénidate à libération prolongée)	Canada et Amérique latine

3. Développement et obtention de licences de produits génériques de marque

Les efforts de la Société en matière de développement de produits génériques de marque comprennent le développement en interne de produits génériques de marque pour l'Argentine et d'autres marchés d'Amérique latine (à l'exclusion du Brésil et du Mexique) ainsi que l'obtention de licences de produits génériques de marque pour les marchés d'Amérique latine, y compris le Brésil et le Mexique. La Société continue de concentrer ses efforts de développement en interne sur la mise au point et la fabrication de produits génériques de marque en vue d'en faire la mise en marché en Argentine et éventuellement dans certains marchés d'Amérique latine. Outre les activités de développement en interne, la croissance du portefeuille de produits génériques de marque repose sur l'obtention de licences pour des molécules additionnelles. Cette stratégie vient compléter les efforts de développement en interne en fournissant un accès aux deux plus importants marchés pharmaceutiques d'Amérique latine, à savoir le Brésil et le Mexique. En outre, elle offre un accès à des produits génériques de marque qui ne peuvent pas être développés ou fabriqués en interne par la Société.

Les exemples suivants illustrent la mise en œuvre de cette stratégie par l'obtention de licences :

Date	Molécule	Territoire
T4-21	C401 (Neurologie)	Certains territoires d'Amérique latine
T4-21	H401 (Oncologie/hématologie)	Certains territoires d'Amérique latine
T2-22	C402/403 (Neurologie)	Certains territoires d'Amérique latine
T3-23	H402 (Oncologie/hématologie)	Brésil et Colombie

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

PRODUIT	INDICATION ^{1, 2}	TERRITOIRE ³					PARTENAIRE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	
Oncologie/hématologie							
Minjuvi®	Lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire	— ⁴	T1-24	Soumis	Soumis	Homologué	Incyte
Pemazyre®	Cholangiocarcinome métastatique	— ⁴	Soumis	Soumis	Soumis	Soumis	Incyte
Akynzeo®	Prévention des nausées et des vomissements incoercibles et tardifs provoqués par la chimiothérapie	T4-22	T3-22	T3-22	— ⁴	— ⁴	Helsinn
Aloxi®	Prévention des nausées et des vomissements incoercibles associés à une chimiothérapie anticancéreuse modérément ou fortement émétoène	T4-22	— ⁴	— ⁴	— ⁴	— ⁴	Helsinn
Tavalisse®	Traitement de la thrombopénie immune chronique	— ⁴	Soumis	Homologation préalable	Soumis	Soumis	Rigel
Trelstar®	Cancer de la prostate au stade avancé	T2-20	— ⁴	— ⁴	— ⁴	— ⁴	Debiopharm
Vidaza®	Syndrome myélodysplasique	— ⁴	T2-10	— ⁴	— ⁴	— ⁴	BMS
Abraxane®	Cancer du pancréas métastatique	— ⁴	T4-17	— ⁴	— ⁴	— ⁴	BMS
Halaven®	Cancer du sein métastatique et sarcome des tissus mous	— ⁴	T4-17	T4-19	T2-22	— ⁴	Eisai
Lenvima®	Cancer de la thyroïde différencié et carcinome hépatocellulaire non résécable	— ⁴	T4-17		T1-22	— ⁴	Eisai
Lenvima®	Cancer des cellules rénales au stade avancé	— ⁴	T4-17			— ⁴	Eisai
Produits BGx							
Ladevina® (lénalidomide)	Myélome multiple; syndrome myélodysplasique			2011	T3-19		Exclusif
Ladevina® (lénalidomide)	Lymphome à cellules du manteau; lymphome folliculaire			2011			Exclusif
Zyvalix® (abiraterone)	Cancer de la prostate métastatique			2014	T2-18		Exclusif
Karfib® (carfilzomib)	Myélome multiple récidivant ou réfractaire			T4-19	Homologué		Exclusif
Leprid® (leuprolide)	Traitement palliatif du cancer de la prostate au stade avancé			2007			Exclusif
Rembre® (dasatinib)	Leucémie myéloïde chronique			2013	T1-22		Exclusif
Palbocil® Bapocil® (palbociclib)	Cancer du sein			T1-23	Soumis		Exclusif
Xetrane® (pomalidomide)	Myélome multiple			T2-19	Soumis		Exclusif
Xetrane® (pomalidomide)	Sarcome de Kaposi associé au SIDA			T2-22			Exclusif

¹ Les produits au stade « homologation préalable » n'ont pas encore été soumis à une révision par les organismes de réglementation et les produits au stade « soumis » sont en cours de révision par les organismes de réglementation. L'indication pour tous les produits aux stades « homologation préalable » et « soumis » est l'indication prévue au moment de l'approbation par les organismes de réglementation.

² Les produits au stade « homologué » ont été approuvés par les organismes de réglementation, mais n'ont pas encore été commercialisés.

³ Les produits pour lesquels une date est présentée sont ceux qui sont commercialisés par Knight à l'heure actuelle dans le territoire respectif. L'information fournie correspond à la date à laquelle le produit a été mis en marché par Knight ou à la date à laquelle le produit a été acquis ou mis sous licence par Knight s'il y avait déjà des ventes à son actif.

⁴ Knight ne détient pas les droits commerciaux pour ces territoires.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PRODUIT	INDICATION	Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	PARTENAIRE
Maladies infectieuses							
AmBisome®	Infection fongique envahissante	— ⁴	1997	— ⁴	— ⁴	— ⁴	Gilead
Cresemba®	Infection fongique envahissante	— ⁴	T2-20	T3-19	T3-19	T2-19	Basilea
Impavido®	Leishmaniose						Exclusif
Produits BGx							
Dolufevir® (dolutégravir)	Infection par VIH			T2-21			Exclusif
Autres domaines thérapeutiques spécialisés							
Exelon®	Traitement symptomatique de la démence légère à modérément sévère chez les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de la maladie de Parkinson	T2-21	T2-21	T2-21	T2-21	T2-21	Exclusif
Ibsrela®	SCI-C	T1-21	— ⁴	— ⁴	— ⁴	— ⁴	Ardelyx
Salofalk®	Colite ulcéreuse	— ⁴	— ⁴	2007	Avant 2019	— ⁴	Dr. Falk
Ursofalk®	Cirrhose biliaire primitive	— ⁴	— ⁴	2007	Avant 2019	— ⁴	Dr. Falk
Imvexxy®	Dyspareunie modérée à grave	T1-24	— ⁴	— ⁴	— ⁴	— ⁴	TXMD
Bijuva®	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	T1-24	— ⁴	— ⁴	— ⁴	— ⁴	TXMD
Produits BGx							
Fibridoner® (pirfénidone)	Fibrose pulmonaire idiopathique			2017			Exclusif

Ventes au Canada selon les données d'IQVIA	T3-24	T2-23	Variation		CUM-24	CUM-23	Variation	
			\$	%			\$	%
Akynzeo®	2 935	2 055	880	43 %	7 968	5 746	2 222	39 %
Trelstar®	2 001	1 888	113	6 %	6 169	5 264	905	17 %
Ibsrela®	406	294	112	38 %	1 135	818	317	39 %
Imvexxy®	692	—	—	— %	1 305	—	—	— %
Total	6 034	4 237	1 797	42 %	16 577	11 828	4 749	40 %

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

PORTFEUILLE DE PRODUITS POTENTIELS

La Société estime que son portefeuille de produits novateurs et génériques de marque sera le moteur de la croissance future, bien que rien ne garantisse que le lancement de l'une ou l'autre de ces molécules aura lieu en raison des risques inhérents au développement, à la réglementation et à la législation, et aux risques commerciaux liés au lancement d'un produit pharmaceutique. Le portefeuille de molécules non divulguées de la Société qui pourraient éventuellement être lancées en tant que produits génériques de marque dans l'avenir comprend des produits développés en interne et sous licence aux étapes suivantes :

1. **Développement** : Formulation ou développement clinique en cours.
2. **Soumis** : La molécule a été soumise par la Société auprès des autorités sanitaires pour approbation.
3. **Homologation** : La molécule a obtenu l'approbation réglementaire, mais le lancement est soumis à des exigences techniques locales supplémentaires.

Portefeuille de produits potentiels et de produits à l'étape de pré-lancement

La Société s'attend à ce que son portefeuille de produits potentiels et de produits à l'étape de pré-lancement dégage des produits combinés de plus de 150 000 \$ au cours des années les plus fructueuses. Les produits à l'étape de pré-lancement sont à trois ans de la date de mise en marché, par pays.

PRODUIT	INDICATION OU DOMAINE THÉRAPEUTIQUE	TERRITOIRE					ANNÉE DE LANCEMENT / ANNÉE DE LANCEMENT PRÉVUE
		Canada	Brésil	Argentine	Colombie	Mexique	
Oncologie/hématologie							
Minijuvi®	Lymphome diffus à grandes cellules B (« LDGCB ») récidivant ou réfractaire	— ²	T1-24	Soumis	Soumis	Homologué	2025 -2026
Pemazyre®	Cholangiocarcinome métastatique	— ²	Soumis	Soumis	Soumis	Soumis	2025-2026
Tavalisse®	Traitement de la thrombopénie immune chronique	— ²	Soumis	Homologation préalable	Soumis	Soumis	2025-2026
Bapocil® ¹	Cancer du sein				Soumis		2025
Xetrane® ¹	Myélome multiple				Soumis		2025
Rembre® ¹	Leucémie myéloïde chronique				T1-22		—
O501 ¹	Oncologie/hématologie				Soumis		2025
O502 ¹	Oncologie/hématologie			Soumis		2025	
H402	Oncologie/hématologie		Développement		Développement		2028-2029
Autres domaines thérapeutiques spécialisés							
Imvexxy®	Dyspareunie modérée à grave	T1-24	— ²	— ²	— ²	— ²	—
Bijuva®	Symptômes vasomoteurs modérés à graves dus à la ménopause	T1-24	— ²	— ²	— ²	— ²	—
IPX203	Maladie de Parkinson	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	Homologation préalable	2027-2028
Qelbree ^{MC}	Trouble du déficit de l’attention avec hyperactivité (TDAH)	Homologation préalable	— ²	— ²	— ²	— ²	2026-2027
Jornay PM ^{MC}	Trouble du déficit de l’attention avec hyperactivité (TDAH)	Soumis	Homologation préalable			Homologation préalable	2025-2028
C401 (Neurologie)	Autres domaines thérapeutiques spécialisés				Soumis	— ²	2025-2026
C402/403 (Neurologie)	Autres domaines thérapeutiques spécialisés	— ²	Soumis		Développement	Homologation préalable	2026-2027

¹ Produits développés aux installations internes de Knight servant aux produits BGx en Argentine. À moins d'avis contraire dans le tableau ci-dessus, les produits sont commercialisés en Argentine.

² Knight ne détient pas les droits commerciaux pour ces territoires.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Mises à jour sur les produits

Expansion du portefeuille de produits	
T1-24	Obtention d'une licence pour IPX203 (capsules de carbidopa et lévodopa à libération prolongée) au Canada et en Amérique latine.
T2-24	Conclusion d'une entente exclusive d'approvisionnement et de distribution de Jornay PM^{MC} (capsules de chlorhydrate de méthylphénidate à libération prolongée) pour le Canada et l'Amérique latine.
Soumission aux organismes de réglementation	
T1-24	Soumission d'une demande d'approbation pour le fostamatinib par ANVISA au Brésil.
Approbation des organismes de réglementation	
T1-24	Obtention de l'approbation réglementaire pour Karfib® (carfilzomib) en Colombie.
T4-24	Obtention de l'approbation réglementaire pour Minjuvi® (tafasitamab) au Mexique.
Lancement de produits	
T1-24	Lancement de Minjuvi® (tafasitamab) au Brésil.
	Lancement d'Imvexxy® (insert vaginal d'estradiol) et de Bijuva® (estradiol et progestérone) au Canada.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

IPX203

Au T1-24, Knight a obtenu une licence pour IPX203 au Canada et en Amérique latine. IPX203 représente une nouvelle formulation orale de capsules à libération prolongée de carbidopa/lévodopa (« CD/LD ») destinée au traitement de la maladie de Parkinson. IPX203 contient des granules à libération immédiate (« LI ») et des billes enrobées à libération prolongée (« LP »). Les granules à LI se composent de CD et de LD, ainsi que d'un polymère désintégrant favorisant une dissolution rapide. Les billes à LP sont constituées de LD, enrobées d'un polymère assurant une libération lente du médicament, d'un polymère mucoadhésif gardant les granules plus longtemps sur la zone d'absorption, et d'un enrobage entérique empêchant les granules de se désintégrer prématurément dans l'estomac. IPX203 a fait l'objet de l'étude clinique RISE-PD, un essai clinique de phase 3 de 20 semaines, randomisé, à double insu, à double placebo et contrôlé par un agent actif, mené auprès de 630 patients. L'étude clinique RISE-PD a rempli ses objectifs primaires et secondaires et a révélé que le traitement par IPX203 améliorerait de façon statistiquement significative le temps quotidien de « bon fonctionnement » avec des doses moindres d'IPX203 par rapport à la carbidopa/lévodopa à LI (moyenne des moindres carrés, 0,53 heure; IC à 95 %, 0,09-0,97). Lors de cette étude, IPX203 a été administré en moyenne trois fois par jour, contre cinq fois par jour pour la carbidopa/lévodopa à LI¹. Selon les données d'IQVIA, IPX203 doit être compétitif sur un marché évalué à plus de 50 000 \$ au Canada et à plus de 120 000 \$ au Brésil, dont la part du marché consacrée à la libération contrôlée représente 15 000 \$ dans chaque pays. En septembre 2024, Amneal Pharmaceuticals, Inc., partenaire de Knight, a annoncé le lancement de CREXONT®, nouvelle formulation orale de carbidopa/lévodopa, dans les pharmacies partout aux États-Unis.

Jornay PM^{MC}

Au T2-24, Knight a obtenu les droits de solliciter l'approbation des organismes de réglementation de Jornay PMMC et de le commercialiser au Canada et en Amérique latine. Jornay PMMC est une formulation à libération prolongée de méthylphénidate, médicament stimulant destiné au traitement du trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Jornay PMMC est le premier et unique produit à base de méthylphénidate en dose de soir commercialisé aux États-Unis pour le traitement du TDAH chez les patients de six ans et plus. Jornay PMMC est composé de microbilles dotées d'une pellicule à libération retardée et d'une pellicule à libération prolongée. La première couche retarde la libération de l'ingrédient actif jusqu'au matin, tandis que la seconde contrôle la libération de l'ingrédient actif dès le début de la matinée et tout au long de la journée. Cette formulation unique en son genre offre un profil pharmacocinétique permettant de contrôler les symptômes du TDAH du réveil au coucher. Jornay PMMC a fait l'objet de deux essais cliniques de phase 3, randomisés, en double insu, contrôlés par placebo^{2,3}. Les deux études ont répondu aux critères d'évaluation principaux et aux critères secondaires clés, démontrant une amélioration statistiquement et cliniquement significative des symptômes du TDAH dès le réveil, tout au long de l'après-midi et jusqu'au soir. Jornay PMMC a été soumis pour approbation au Canada en novembre 2023. Selon IQVIA, pour les douze mois terminés le 30 juin 2023, le marché canadien du TDAH totalise environ 1,1 milliard de dollars; le méthylphénidate, qui représente une tranche de 460 000 \$, a connu un taux de croissance annuel composé de plus de 16 % au cours des quatre dernières années.

¹ Hauser RA et al. *JAMA Neurol.* 1^{er} oct. 2023; 80(10):1062-1069.

² Childress, A. C., Cutler, A. J., Marraffino, A., McDonnell, M. A., Turnbow, J. M., Brams, M., DeSousa, N. J., Incledon, B., Sallee, F. R., & Wigal, S. B. (2020). A randomized, double-blind, placebo-controlled study of HLD200, a delayed-release and extended-release methylphenidate, in children with attention-deficit/hyperactivity disorder: An evaluation of safety and efficacy throughout the day and across settings. *Journal of Child and Adolescent Psychopharmacology*, 30(1), 2–14. <https://doi.org/10.1089/cap.2019.0070>.

³ Pliszka, S. R., Wilens, T. E., Bostrom, S., Arnold, V. K., Marraffino, A., Cutler, A. J., López, F. A., DeSousa, N. J., Sallee, F. R., Incledon, B., & Newcorn, J. H. (2017). Efficacy and safety of HLD200, delayed-release and extended-release methylphenidate, in children with attention-deficit/hyperactivity disorder. *Journal of Child and Adolescent Psychopharmacology*, 27(6), 474–482. <https://doi.org/10.1089/cap.2017.0084>.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Minjuvi®

Au T4-24, Knight a obtenu l’approbation réglementaire de la COFEPRIS, l’agence mexicaine de réglementation de la santé, pour Minjuvi® (tafasitamab) en association avec le lénalidomide suivi du Minjuvi® en monothérapie pour le traitement de patients adultes atteints d’un lymphome diffus à grandes cellules B (LDGCB) récidivant ou réfractaire qui ne sont pas admissibles à une greffe autologue de cellules souches (GACS). La Société prévoit lancer Minjuvi® au Mexique au premier semestre de 2025.

Au T3-24, Minjuvi® a été soumis à l’ANS en vue d’un remboursement par les assureurs privés au Brésil. Au début de cette année, Minjuvi® a été lancé au Brésil.

Lenvima®

Au cours de 2023, deux sociétés ont obtenu l’approbation d’ANSIVA pour la commercialisation d’un produit générique de lenvatinib au Brésil. En 2024, ces deux sociétés ont reçu l’approbation de commercialiser une marque du produit générique de lenvatinib. De plus, au T3-24, un concurrent a reçu l’approbation d’un produit générique de lenvatinib au Chili.

Au T3-24, un concurrent au Brésil a lancé un produit générique et un produit générique de marque de Lenvima®. Knight et Eisai collaborent pour conserver l’exclusivité commerciale de Lenvima® au Brésil. Bien que nous continuions à concurrencer les nouveaux produits génériques, l’introduction de génériques et de génériques de marque augmentera les pressions concurrentielles et aura une incidence négative sur les ventes et les marges futures de Lenvima au Brésil.

Section 10 – Prêts et placements stratégiques

Prêts stratégiques

Knight finance d’autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d’obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l’étranger. À ce jour, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l’acquisition de Neuragen et l’obtention de droits de vente sous licence à l’égard de plusieurs produits de Profounda et de Triumvira. En date du présent rapport, Knight avait en cours deux prêts garantis qu’elle a consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme présenté dans le tableau ci-après :

Entité	Date d’échéance	Solde notionnel des prêts au 30 septembre 2024		
		Taux d’intérêt	En monnaie d’origine	En \$ CA ¹
Synergy	31 mars 2026	12 %	7 320 \$ US	9 881 \$
Autres prêts stratégiques	15 avril 2025	10 %	2 771 \$ US	3 741 \$
Total			10 091 \$ US	13 622 \$

¹ Converti au taux de change de clôture de la Banque du Canada du 30 septembre 2024.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Placements dans des fonds

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et peut obtenir un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Au 30 septembre 2024, Knight s'était engagée à investir 6 235 \$ dans des fonds de capital-risque du secteur des sciences de la vie. Knight ne prévoit pas investir dans d'autres fonds de capital-risque.

Au	30 septembre 2024
JVM des fonds à la date prévue de sortie	\$
De 1 an à 3 ans	11 490
De 4 à 5 ans	52 559
5 ans et plus	25 876
Total	89 925

Aux	30 septembre 2024	31 décembre 2023
Depuis la création :		
Appels de fonds	164 558	159 781
Distributions reçues	(134 944)	(129 326)
Profit réalisé	74 126	70 062
Profit latent (perte latente)	(13 815)	8 205
JVM des fonds	89 925	108 722
Ratio valeur totale capital versé¹	1,37x	1,49x
Profits éventuels ²	12 821	12 914
Ratio valeur totale capital versé¹, compte tenu des profits éventuels²	1,44x	1,57x

¹ Le ratio valeur totale-capital versé correspond aux distributions reçues des fonds stratégiques et à la valeur résiduelle non encore réalisée par rapport au capital versé.

² Knight ne comptabilise certains profits éventuels liés aux placements connexes dans les fonds stratégiques que lorsqu'il est probable que ces profits seront réalisés. Les profits éventuels sur les placements dans les fonds stratégiques comprennent les paiements d'étape dans les fonds stratégiques en fonction de la survenue de certains événements, comme le succès clinique d'un essai, l'approbation réglementaire d'un médicament ou certains événements fondés sur les ventes.

Placements dans des titres de capitaux propres

Selon IFRS 9, la Société a désigné les placements stratégiques suivants comme étant des placements dans des titres de capitaux propres évalués à la JVAERG.

	30 septembre 2024		31 décembre 2023	
	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$	Nombre d'actions ordinaires détenues	JV \$
Crescita	1 935 489	1 161	1 935 489	948
Synergy ¹	1 482 844	14 412	17 645 812	—
Total		15 573		948

¹ La baisse du nombre d'actions ordinaires de Synergy détenues par Knight est due au fractionnement inversé des actions ordinaires de Synergy à raison de 1 pour 11,9, qui a été effectué par Synergy le 11 septembre 2024.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le 23 octobre 2024, Synergy a réalisé sur le NASDAQ un PAPE de 1,15 million d'actions ordinaires émises à un prix par action de 9 \$ US (le « PAPE de Synergy »). Au 30 septembre 2024, avant le PAPE de Synergy, la Société détenait 1 482 844 actions ordinaires ou environ 19,6 % des actions ordinaires en circulation de Synergy, reçues en contrepartie de prêts stratégiques contractés par Synergy auprès de la Société. Après la clôture du PAPE de Synergy, la participation de Knight dans les actions ordinaires de Synergy a été diluée d'environ 17 %. Les actions ordinaires de Synergy détenues par Knight font l'objet d'une période de blocage de 180 jours après le PAPE de certaines restrictions en vertu des lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, les actions ordinaires de Synergy détenues par Knight ont été comptabilisées à leur juste valeur en fonction du prix du PAPE de Synergy actualisé par un facteur d'illiquidité, ce qui a donné lieu à un profit latent de 14 412 \$ (10 676 \$ US) qui a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Les actions ordinaires de Synergy détenues par Knight sont classées dans des titres de capitaux propres de niveau 2 évalués à la JVAERG. De plus, en raison du PAPE de Synergy, le profit au jour 1 de 5 081 \$ (3 764 \$ US) a été décomptabilisé.

Section 11 – Gestion des risques

Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les risques mentionnés dans le présent rapport de gestion, ainsi que les facteurs de risque décrits dans la notice annuelle de la Société à la rubrique « Facteurs de risque », qui sont intégrés par renvoi aux présentes. Les informations fournies dans le présent rapport de gestion sont assujetties aux facteurs de risque décrits dans la notice annuelle. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qu'elle juge négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société. Si l'un de ces risques devait se matérialiser comme il est décrit dans la notice annuelle, cela pourrait nuire considérablement aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société. En outre, si la Société ne répond pas aux attentes des marchés publics pendant une période donnée, le cours de ses actions ordinaires pourrait reculer. Avant de prendre une décision d'investissement, les investisseurs éventuels doivent examiner attentivement les facteurs de risque figurant dans la notice annuelle et d'autres documents publics.

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la dernière notice annuelle de la Société, accessible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Section 12 – Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments novateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits. Ces paiements sont réputés être des engagements opérationnels courants et, par conséquent, ne sont pas compris dans les présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des engagements contractuels s'étendant au-delà de la période considérée. Ces engagements sont classés en trois catégories principales : engagements de fonds, paiements d'étape et engagements d'achat. Les engagements de la Société au 30 septembre 2024 étaient les suivants :

i) Engagements de fonds

Au 30 septembre 2024, aux termes des conventions de la Société conclues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 6 235 \$ était disponible sur la durée de vie des fonds.

Au 6 novembre 2024, un montant de 6 238 \$ pouvait encore être puisé par les fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie.

ii) Paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par des organismes de réglementation. Les étapes que la Société s'attend à atteindre ont été comptabilisées en tant que passif dans les *autres soldes à payer*.

La Société pourrait devoir verser jusqu'à 453 267 \$, y compris 158 532 \$ (117 440 \$ US), 160 617 \$ (100 160 CHF) et 3 834 \$ (2 543 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits spécifiques. On ne prévoit pas à l'heure actuelle que ces étapes seront atteintes dans l'avenir.

Au 6 novembre 2024, la Société pourrait devoir verser jusqu'à 458 716 \$ à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits spécifiques.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 8 362 \$ (4 014 CHF et 1 277 €) au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective.

Pour les produits déjà sur le marché à l'heure actuelle, la Société s'est engagée à acheter des stocks de 131 946 \$ (142 600 BRL, 46 490 \$ US, 10 185 € et 11 500 CHF) au cours des sept prochaines années.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	\$
2024	6 000
2025	56 027
2026	22 210
2027	20 411
2028	11 772
2029 et par la suite	15 526
Total	131 946

Au 6 novembre 2024, la Société s'était engagée à acheter des stocks de produits pharmaceutiques jusqu'à concurrence de 8 390 \$ au cours de la période de cinq ans après leur commercialisation respective et s'est engagée à acheter des stocks de produits qui sont actuellement sur le marché d'un montant de 132 939 \$.

Section 13 – Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Aux	31 octobre 2024	30 septembre 2024
Actions ordinaires	100 802 766	100 975 966
Options sur actions	5 121 259	5 121 259
UAR	371 182	371 182
UAP	965 192	965 192
UAD	196 513	196 513
Bons de souscription	174 228	174 228

Le 11 juillet 2024, la Société a annoncé que la Bourse de Toronto avait accepté son avis d'intention de procéder à une OPRCNA (l'« OPRCNA de 2024 »). Aux termes de l'OPRCNA de 2024, la Société peut racheter à des fins d'annulation jusqu'à 5 312 846 actions ordinaires de la Société, soit 10 % du flottant au 30 juin 2024. L'OPRCNA de 2024 a commencé le 15 juillet 2024 et prendra fin le 14 juillet 2025 ou à la date à laquelle la Société aura atteint le nombre maximal de rachats dans le cadre de l'OPRCNA, selon la première des deux occurrences. De plus, la Société a conclu une convention avec un courtier visant à faciliter le rachat de ses actions ordinaires aux termes de l'OPRCNA. Aux termes du RAAA de Knight, le courtier peut racheter des actions ordinaires à des moments où de tels achats seraient normalement interdits en vertu de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction que la Société s'impose.

Au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024, la Société a racheté respectivement 437 500 et 643 161 actions ordinaires (respectivement 2 158 091 et 7 277 016 en 2023) à un prix moyen de respectivement 5,65 \$ et 5,78 \$ (respectivement 4,55 \$ et 4,73 \$ en 2023) pour une contrepartie en trésorerie totalisant respectivement 2 474 \$ et 3 716 \$ (respectivement 9 833 \$ et 34 396 \$ en 2023).

Après la fin du trimestre et jusqu'au 31 octobre 2024, la Société a racheté 190 000 actions ordinaires additionnelles à un prix de rachat moyen de 5,66 \$, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 1 076 \$.

Section 14 – Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations. Les principales estimations et hypothèses comptables de la Société sont présentées à la note 3 des états financiers annuels de 2023.

Modifications futures de normes comptables

IFRS 18, États financiers : présentation et informations à fournir

L'IASB a publié IFRS 18, *États financiers : présentation et informations à fournir*, qui énonce les exigences et les indications concernant la présentation et les informations à fournir dans les états financiers :

- Présentation du résultat et des charges dans le compte de résultat selon cinq catégories définies : exploitation, investissement, financement, impôts sur le résultat et activités abandonnées
- Présentation des nouveaux sous-totaux définis du résultat d'exploitation et du résultat avant financement et impôt sur le résultat dans les comptes de résultat
- Indications plus détaillées sur le regroupement et la ventilation des informations et s'il faut fournir les informations dans les états financiers ou bien dans les notes
- Informations précises à fournir sur les charges par nature
- Informations à fournir sur les mesures de performance définies par la direction

IFRS 18 remplacera IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »), mais reprend telles quelles de nombreuses exigences d'IAS 1 sans y apporter de modification. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027 et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

Modifications à IFRS 9, Instruments financiers, et à IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

L'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers*, et à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications précisent la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, prévoient un choix de méthodes comptables pour les passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique si certaines conditions sont remplies et introduisent de nouvelles obligations d'information relativement aux instruments financiers dont les modalités contractuelles sont liées à une éventualité et aux titres de participation classés à la JVAERG.

Les modifications entrent en vigueur pour les exercices clos à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés.

Section 15 – Mesures non conformes aux PCGR

La Société présente des mesures et des ratios non conformes aux PCGR qui n'ont pas de définition normalisée prescrite selon les IFRS. La Société est d'avis que ces mesures sont utiles pour aider les actionnaires, les analystes en placement et les autres lecteurs à comprendre son rendement financier. Les mesures financières non conformes aux PCGR et le ratio BAIIA ajusté par action n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et peuvent ne pas être calculés comme des mesures financières libellées de façon semblable présentées par d'autres entreprises.

La Société a recours aux mesures non conformes aux PCGR suivantes :

i) Produits des activités ordinaires et résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29

La Société applique la norme IAS 29, Informations financières dans les économies hyperinflationnistes, car les filiales de la Société en Argentine emploient le peso argentin comme monnaie fonctionnelle. Selon IAS 29, les états financiers d'une entité dont la monnaie fonctionnelle est la monnaie d'une économie hyperinflationniste doivent être ajustés sur la base d'un indice général des prix approprié pour refléter les effets de l'inflation.

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers selon les IFRS sont ajustés afin de supprimer l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29. Conformément à IAS 29, l'incidence de l'hyperinflation est calculée au moyen d'un indice général des prix approprié pour tenir compte des effets de l'inflation. Après la prise en compte des effets de la conversion, le compte de résultat est converti selon le taux de change de clôture à la fin du mois.

Les produits des activités ordinaires et résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29, permettent de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence d'IAS 29 et ainsi, de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des produits des activités ordinaires et des résultats financiers, compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29, est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Les tableaux suivants présentent des rapprochements des résultats financiers publiés selon les IFRS et des résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29.

	T3-24			CUM-24		
	Publié selon les IFRS	Ajustement selon IAS 29	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29	Publié selon les IFRS	Ajustement selon IAS 29	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29
Produits des activités ordinaires	92 263	(833)	91 430	274 440	(3 094)	271 346
Coût des produits vendus	47 246	988	48 234	140 387	1 786	142 173
Marge brute	45 017	(1 821)	43 196	134 053	(4 880)	129 173
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>49 %</i>		<i>47 %</i>	<i>49 %</i>		<i>48 %</i>
Charges						
Ventes et marketing	13 372	(175)	13 197	39 285	(627)	38 658
Charges administratives	12 110	(188)	11 922	34 747	(1 036)	33 711
Recherche et développement	5 153	219	5 372	15 939	(150)	15 789
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 179	(18)	11 161	33 725	(18)	33 707
Résultat d'exploitation	3 203	(1 659)	1 544	10 357	(3 049)	7 308

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

	T3-23			CUM-23		
	Publié selon les IFRS	Ajustement selon IAS 29	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29	Publié selon les IFRS	Ajustement selon IAS 29	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29
Produits des activités ordinaires	81 500	169	81 669	254 002	734	254 736
Coût des produits vendus	41 318	(1 770)	39 548	135 565	(4 580)	130 985
Marge brute	40 182	1 939	42 121	118 437	5 314	123 751
<i>Marge brute (en %)</i>	<i>49 %</i>		<i>52 %</i>	<i>47 %</i>		<i>49 %</i>
Charges						
Ventes et commercialisation	11 924	13	11 937	35 463	172	35 635
Charges administratives	11 080	(71)	11 009	29 305	(221)	29 084
Recherche et développement	4 768	(117)	4 651	13 291	85	13 376
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 480	(5)	11 475	33 925	(136)	33 789
Résultat d'exploitation	930	2 119	3 049	6 453	5 414	11 867

ii) Produits des activités ordinaires et résultats financiers en devises constantes

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes sont obtenus en convertissant en \$ CA les produits des activités ordinaires et les résultats financiers de la période précédente exprimés en monnaie fonctionnelle au moyen des taux de change en vigueur pendant la période considérée. En outre, en ce qui concerne l'Argentine, la Société ne tient pas compte de l'effet de l'hyperinflation et convertit les produits des activités ordinaires et les résultats au taux de change moyen en vigueur pour chacune des périodes.

Les produits des activités ordinaires et les résultats financiers en devises constantes permettent de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence des variations des taux de change, ce qui permet de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation des produits des activités ordinaires et des résultats financiers en devises constantes est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Les tableaux suivants présentent un rapprochement des résultats financiers selon les IFRS et des résultats financiers et résultats financiers en devises constantes.

	T3-23			CUM-23		
	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ¹	Ajustement en devises constantes	Devises constantes	Compte non tenu de l'incidence d'IAS 29 ¹	Ajustement en devises constantes	Devises constantes
Produits des activités ordinaires	81 669	(4 040)	77 629	254 736	(448)	254 288
Coût des produits vendus	39 548	(2 455)	37 093	130 985	(1 002)	129 983
Marge brute	42 121	(1 585)	40 536	123 751	554	124 305
Marge brute (en %)	52 %		52 %	49 %		49 %
Charges						
Ventes et commercialisation	11 937	(559)	11 378	35 635	(354)	35 281
Charges administratives	11 009	(249)	10 760	29 084	252	29 336
Recherche et développement	4 651	(111)	4 540	13 376	(15)	13 361
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 475	129	11 604	33 789	256	34 045
Résultat d'exploitation	3 049	(795)	2 254	11 867	415	12 282

¹ Se reporter au paragraphe i) Produits des activités ordinaires et résultats financiers compte non tenu de l'incidence de l'hyperinflation selon IAS 29 pour plus de précisions.

iii) BAIIA

Le BAIIA correspond au résultat d'exploitation ajusté pour exclure l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les ajustements comptables découlant de la répartition du prix d'acquisition et l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais compte tenu des coûts liés aux contrats de location.

Le BAIIA permet de présenter les résultats sans tenir compte de l'amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles, l'amortissement des immobilisations corporelles, les ajustements comptables découlant de la répartition du prix d'acquisition et l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), mais compte tenu des coûts liés aux contrats de location. La présentation du BAIIA est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

iv) BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté pour exclure les coûts d'acquisition et les charges non récurrentes. Le BAIIA ajusté permet de présenter les résultats sans tenir compte de l'incidence de l'amortissement et de la dépréciation des immobilisations incorporelles, de l'amortissement des immobilisations corporelles, des ajustements comptables découlant de la répartition du prix d'acquisition et de l'incidence d'IAS 29 (comptabilisation liée à l'hyperinflation), des coûts d'acquisition et des charges non récurrentes, mais compte tenu des coûts liés aux variations des taux de change des contrats de location, ce qui permet de comparer plus facilement les résultats d'une période à l'autre. La présentation du BAIIA ajusté est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

THÉRAPEUTIQUE KNIGHT INC.

Rapport de gestion pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2024 (en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Le tableau suivant représente le rapprochement du résultat d'exploitation ajusté et du BAIIA et BAIIA ajusté.

	T3-24	T3-23	CUM-24	CUM-23
Résultat d'exploitation	3 203	930	10 357	6 453
Ajustements du résultat d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations incorporelles	11 179	11 480	33 725	33 925
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	2 210	2 218	5 414	5 014
Charges locatives (ajustement selon IFRS 16)	(997)	(779)	(2 861)	(2 146)
Incidence d'IAS 29	(2 265)	1 663	(4 075)	4 772
BAIIA	13 330	15 512	42 560	48 018
Coûts d'acquisition	18	—	121	—
Autres charges non récurrentes	106	—	106	—
BAIIA ajusté	13 454	15 512	42 787	48 018

iv) BAIIA ajusté par action

Le BAIIA ajusté par action correspond au BAIIA ajusté divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période concernée. La présentation du BAIIA ajusté par action est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR et n'a pas de signification normalisée selon les PCGR. En conséquence, l'information présentée peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Le tableau suivant calcule le BAIIA ajusté par action comme suit :

	T3-24	T3-23	CUM-24	CUM-23
BAIIA ajusté	13 454	15 512	42 787	48 018
BAIIA ajusté par action ordinaire	0,13	0,15	0,42	0,46
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période (en milliers)	100 976	105 045	100 976	105 045

Section 16 – Contrôles et procédures de communication de l'information

La Société s'est engagée à divulguer, sans délai et de façon exacte et pondérée, toute l'information importante qui la concerne et à fournir un accès juste et équitable à cette information. La direction est responsable de l'établissement et du maintien des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») afin d'assurer que l'information utilisée en interne et diffusée à l'extérieur de la Société est complète et fiable. En raison des limites inhérentes à tout système de contrôle, une évaluation des contrôles peut seulement fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, que tous les problèmes de contrôle et que tous les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, pouvant survenir au sein de la Société ont été détectés. La direction modifie et améliore constamment ses systèmes de contrôle et ses procédures.

Section 17 – Contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »)

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis à des fins externes conformément aux IFRS.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, aucun changement important n'a été apporté au CIIF de la Société ayant influé ou étant raisonnablement susceptible d'influer de façon significative sur le CIIF.

Rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

GLOSSAIRE DES ABRÉVIATIONS

Abréviation	Calendrier
T3-24	Troisième trimestre de 2024
T2-24	Deuxième trimestre de 2024
T1-24	Premier trimestre de 2024
T4-23	Quatrième trimestre de 2023
T3-23	Troisième trimestre de 2023
T2-23	Deuxième trimestre de 2023
T1-23	Premier trimestre de 2023
T4-22	Quatrième trimestre de 2022
T3-22	Troisième trimestre de 2022

Abréviation	Société
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals Inc.
Ardelyx	Ardelyx, Inc.
Basilea	Basilea Pharmaceuticals Ltd.
BMS	Bristol-Myers Squibb
GBT	Biotoscana Investments S.A.
Helsinn	Helsinn Healthcare SA
IFC	Société financière internationale
Incyte	Incyte Biosciences International Sàrl
IQVIA	IQVIA Incorporated, importante organisation de recherche dans le secteur pharmaceutique
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
M8	M8 Pharmaceuticals, Inc.
Novartis	Novartis AG, Novartis Pharma AG ou leurs filiales
Profound	Profound Medical Inc.
Rigel	Rigel Pharmaceuticals, Inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Triumvira	Triumvira Immunologics, Inc.
TXMD	TherapeuticsMD, Inc.

Rapport de gestion pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2024

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données sur les actions et les montants par action)

Abréviation	Termes financiers
\$ CA	Dollar canadien
\$ US	Dollar américain
€	Euro
ARS	Peso argentin
BRL	Réal brésilien
CHF	Franc suisse
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
CLP	Peso chilien
COP	Peso colombien
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
États financiers annuels	États financiers consolidés annuels audités
IFRS	Normes internationales d'information financière
JVM	Juste valeur marchande
JVRN	Juste valeur par le biais du résultat net
MXN	Peso mexicain
PCGR	Principes comptables généralement reconnus
R et D	Recherche et développement
RPA	Résultat par action ordinaire
UAD	Unité d'action différée
UAP	Unité d'action liée à la performance
UAR	Unité d'action restreinte

Abréviation	Territoires
CAN	Canada
États-Unis	États-Unis d'Amérique

Abréviation	Divers
ANS	Agence brésilienne de réglementation de l'assurance et des régimes privés de santé
ANVISA	Agence brésilienne de réglementation de la santé
CHC-nr	Carcinome hépatocellulaire non résécable
MSB	Ministère de la Santé du Brésil
OPRCNA	Offre publique de rachat dans le cours normal des activités
PAPE	Premier appel public à l'épargne
Produits BGx	Produits pharmaceutiques génériques de marque
RAAS	Régime d'achat d'actions à l'intention des salariés
SCI-C	Syndrome du côlon irritable avec constipation
SSNA	Programme des services de santé non assurés pour les Premières Nations et les Inuits
VHC	Infection par le virus de l'hépatite C
VIH	Infection par le virus de l'immunodéficience humaine